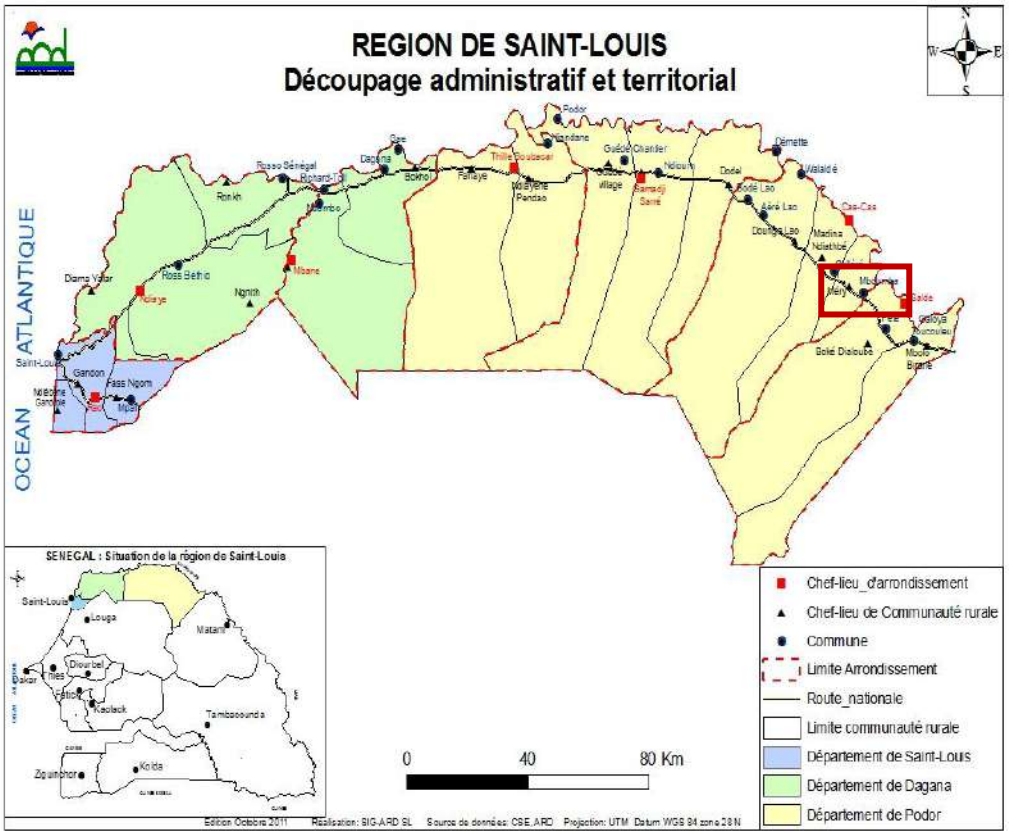
**REPUBLIQUE DU SENEGAL**
**UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**
**REGION DE SAINT-LOUIS**
**DEPARTEMENT DE PODOR**

## COMMUNE DE MBOUMBA

# PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

# (PIC 2011-2016)



**Sommaire**

ABREVIATIONS ..... 4
MOT DU MAIRE ..... 5

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE ..... 6
I- Contexte et base légale ..... 7
II- Démarche méthodologique ..... 8
2.1- La préparation ..... 9
2.2- L'atelier de lancement ..... 10
2.3- La mise en place des cadres de concertation locaux (CCL) ..... 10
2.4- L'enquête ménage et l'exploitation des données ..... 11
2.5- Le cadrage ..... 11
2.6- L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic ..... 11
2.7- La planification ..... 12
2.8- La finalisation du PIC et sa restitution ..... 12

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC ..... 14
I- Présentation de la commune de Mboumba ..... 15
1.1- La situation géographique ..... 15
1.2- Le milieu physique ..... 15
1.2.1- Le relief ..... 15
1.2.2- Le climat ..... 15
1.2.3- La végétation ..... 16
1.2.4- La faune ..... 16
1.2.5- Les sols ..... 16
1.2.6- L'hydrographie ..... 17
1.3- La démographie ..... 18

II- Les secteurs sociaux ..... 19
2.1- L'éducation ..... 19
2.1.1- Le préscolaire ..... 19
2.1.2- L'élémentaire ..... 19
2.1.3- Le moyen ..... 21
2.1.4- Le secondaire ..... 23
2.1.5- La Formation technique et professionnelle ..... 23
2.1.6- L'enseignement arabo coranique ..... 23
2.1.7- L'alphabétisation ..... 24
2.2- La Santé ..... 25
2.3- L'hydraulique ..... 26
2.4- L'assainissement ..... 27

2.5- Urbanisme et Habitat ..... 28
2.6- Genre et développement ..... 29
2.7- Action Sociale ..... 30
2.8- Gestion des Ressources Naturelles et Environnement ..... 31
2.8.1- Les ressources naturelles ..... 31
2.8.2- GRN et Changements Climatiques ..... 32
2.8.3- Gestion des ordures ..... 33
2.9- Sports-Loisirs - Culture ..... 34
III- L'Economie locale ..... 36
3.1- Le secteur primaire ..... 36
3.1.1- L'agriculture ..... 36
3.1.2- L'élevage ..... 37
3.1.3- La pêche continentale ..... 38
3.2- Le secteur informel ..... 38
3.2.1- Le commerce ..... 38
3.2.2- L'artisanat ..... 39
3.3- Les Secteurs d'appui à la production ..... 40
3.3.1- L'énergie ..... 40
3.3.2- Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ..... 41
IV- Les Acteurs Locaux ..... 41
4.1- Le conseil municipal ..... 41
4.2- Les partenaires ..... 42
4.3- La dynamique organisationnelle ..... 43
4.3.1- Les associations de développement ..... 43
4.3.2- Les groupements (GPF, GIE et GPE) ..... 44
4.3.3- Les Associations sportives et culturelles (ASC) ..... 44
V- Synthèse du Bilan Diagnostic ..... 45
TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ..... 47
I- Vision a long terme ..... 48
II- Stratégies a moyen terme (six prochaines années) ..... 49
III- Plan d'investissement Communal ..... 51
QUATRIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PIL ..... 59
I- Analyse du PIL ..... 60
II- Les sources de financements ..... 60
III- La mise en œuvre du programme annuel d'investissements et d'actions ..... 61
IV- Le suivi évaluation de la mise en œuvre ..... 62
V- L'évaluation du PIC ..... 62
CONCLUSION ..... 63

# ABREVIATIONS

| | | | |
|---|---|---|---|
| **AG** | Assemblée générale | **GIE** | Groupement d'Intérêt économique |
| **ANCAR** | Agence Nationale de Conseil Agricole et rural | **GPF** | Groupement de Promotion Féminine |
| **APE** | Association des Parents d'Elèves | **GRN** | Gestion des Ressources Naturelles |
| **ARD** | Agence Régionale de Développement | **ICP** | Infirmier Chef de poste |
| **ARSD** | Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie | **IDEN** | Inspection départementale de l'Education Nationale |
| **ASC** | Agent de santé communautaire | **Le CM** | Le Conseil municipal |
| **ASC** | Association sportive et culturelle | **OCB** | Organisation Communautaire de Base |
| **BCI** | Budget consolidé d'investissement | **ONG** | Organisation Non Gouvernementale |
| **BFEM** | Brevet de fin d'étude moyen | **PIC** | Plan d'Investissement Communal |
| **CCCDL** | Cadre Communautaire de concertation pour le Développement Local | **PIA** | Plan d'investissement Annuel |
| **CCL** | Code des collectivités locales | **PIL** | Plan d'Investissement Local |
| **CEM** | Collège d'Enseignement Moyen | **PNDL** | Programme National de Développement Local |
| **CEP** | Commission Elargie de Planification | **PNLP** | Programme National de Lutte contre le paludisme |
| **CETL** | Chef de l'Equipe Technique Locale | **PTF** | Partenaire Technique et Financier |
| **CG** | Comité de Gestion | **PV** | Procès Verbal |
| **CGE** | Comité de Gestion d'Etablissement | **RN2** | Route Nationale N°2 |
| **CNCAS** | Caisse Nationale de Crédits Agricoles | **SAED** | Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta |
| **CQ** | Conseil de quartier | **STD** | Service Technique Déconcentré |
| **CTR** | Comité Technique Restreint | **TBS** | Taux Brut de Scolarisation |
| **ETL** | Equipe Technique Locale | | |
| | | | |
| | | | |

# *MOT DU MAIRE*

*Au terme d'un processus participatif et itératif assez novateur, notre jeune Commune, vient de se doter de son premier PIC dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre l'ARD, le PNDL et les services techniques déconcentrés. La forte mobilisation et l'engagement de la population et du Conseil municipal tout au long du processus, témoignent de notre prise de conscience collective sur l'importance d'un tel outil.*

*En effet, est-il de bon de rappeler qu'une gouvernance locale efficace et efficiente passe d'abord par la disponibilité d'outils stratégiques et opérationnels d'aide à la prise de décisions.*

*Aujourd'hui, à travers ce PIC, notre commune dispose d'une réelle maîtrise de son développement à travers une connaissance précise de sa situation de référence, de ses atouts (forces) et de ses contraintes (faiblesses), ainsi que des orientations stratégiques devant servir de référence pour l'ensemble des interventions sur notre territoire.*

*En effet, à partir des propositions élaborées par les populations, le conseil a pu fonder un consensus sur ses choix d'interventions, constituant le plan d'investissement local, au cours des six prochaines années.*

*Cela a été possible grâce à la mise à contribution des acteurs locaux dans la collecte d'informations, la participation aux ateliers de quartiers et communautaires qui ont été les socles de la démarche méthodologique. Aux Chefs de quartiers, aux femmes, aux jeunes, aux OCB, aux conseillers municipaux, aux personnes ressources, Services techniques et partenaires, etc. qui ont participé au processus d'élaboration du PIC, je leur adresse mes sincères remerciements pour leur engagement sans faille.*

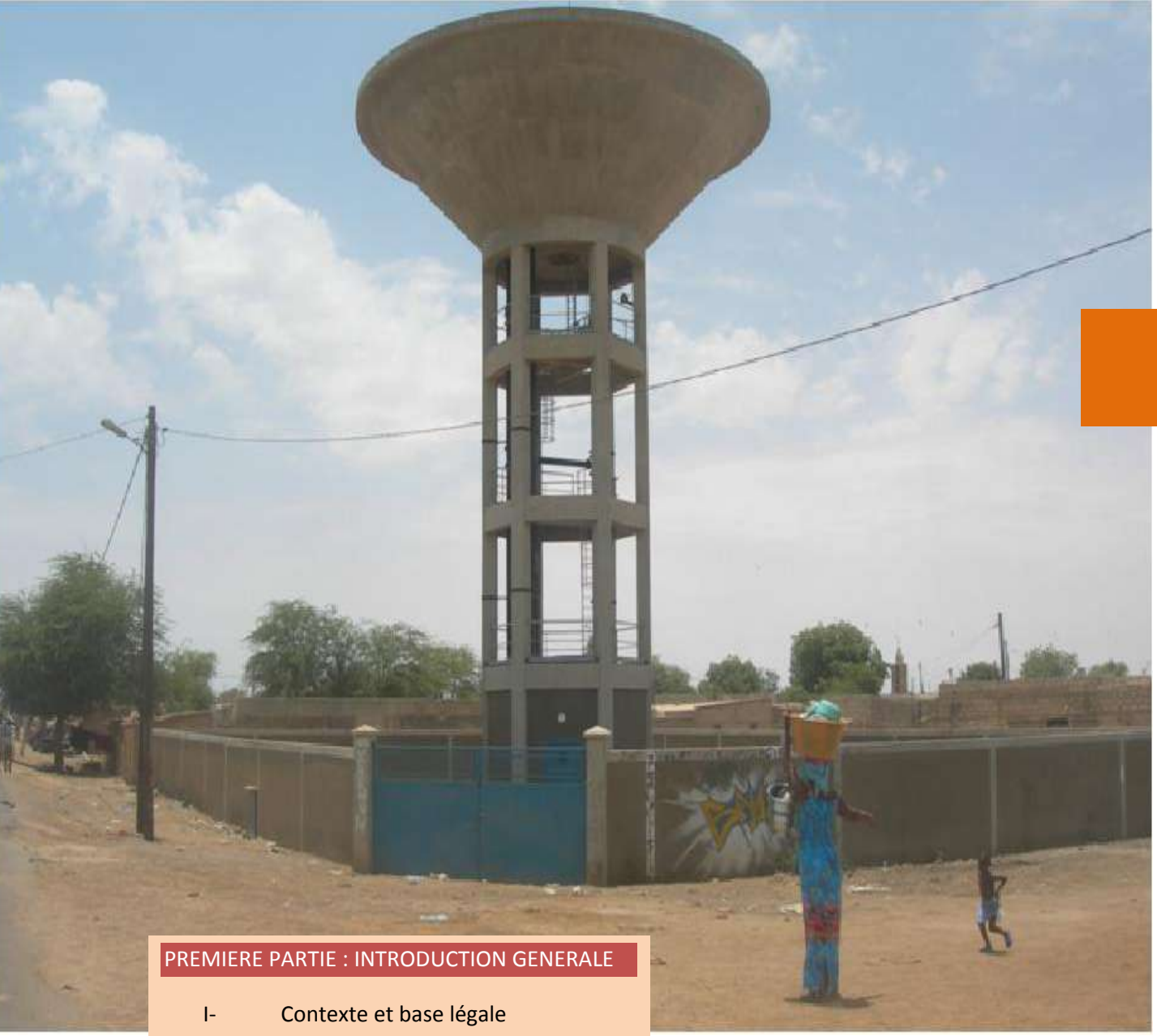
*Ainsi le pari de la participation responsable a été largement gagné. Il reste alors celui de la mise en œuvre qui nécessite le renforcement de la dynamique citoyenne enclenchée.*

*Pour avoir réussi ce pari, je tiens à remercier tout particulièrement le PNDL, qui a permis de réaliser ce document. Un grand merci aussi à l'ARD de Saint-Louis, aux Services techniques membres du comité technique régional, qui ont proposé la démarche méthodologique, accompagné et coordonné tout le processus d'élaboration du PIC.*

*Puisse Dieu, le seul bâtisseur, nous aider dans la mise en œuvre des actions définies dans le PIC et faire de notre collectivité locale un modèle dans le domaine de la bonne gouvernance et de l'efficacité dans la conduite du développement local durable.*

*Amine*

*Le maire*



PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE


I- Contexte et base légale

II- Démarche méthodologique


PIC DE MBOUMBA 2011-2016

# PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

# I- Contexte et base légale

La décentralisation est une approche adoptée par l'Etat du Sénégal pour consacrer une plus grande efficacité dans sa volonté d'éradication de la pauvreté et d'impulsion d'un développement durable soutenu par la définition et la mise en œuvre d'initiatives locales pertinentes articulées aux politiques nationales prioritaires, mettant à contribution les spécificités des terroirs.

Garantie par la constitution qui stipule son caractère irréversible, les autorités sénégalaises apportent périodiquement des mesures de consolidation par la création de nouvelles collectivités locales et le transfert de générations de compétences.

Ainsi le Gouvernement du Sénégal a procédé en 2008 à un nouveau découpage et institué le décret N°2008 - 748 du 10 Juillet qui a érigé Mboumba en commune.

Les conseils dont les membres sont élus au suffrage universel tirent leurs compétences qui sont au nombre neuf domaines spécifiques de la loi 96-07 du 22 mars 1996. La planification et la coordination des interventions sur le territoire en sont les plus prépondérantes. L'article 198 du Code des Collectivités Locales (CCL) dispose que « le Conseil Municipal élabore le plan de développement local et donne son avis sur tous les projets de développement concernant tout ou une partie de la Commune ».

Avec une couverture temporelle de six ans, le PIC est l'outil opérationnel de construction d'un projet de territoire portant le bien être et l'épanouissement de citoyens solidaires partageant un même territoire. A cet effet, le PIC constitue un outil de mobilisation et de valorisation des ressources du milieu. Il a pour but ultime de réaliser un développement économique et social homogène, équilibré et harmonieusement réparti sur l'ensemble du territoire. Il doit prendre en compte en plus de l'accès à des services publics de qualité, le développement économique, la gestion et la valorisation durable des ressources naturelles, l'aménagement du territoire, le renforcement des capacités des acteurs locaux et les changements climatiques.

Dans ce contexte précis et face aux attentes d'une population la gestion de son terroir, le conseil municipal de Mboumba, principal responsable du développement de son territoire, s'est ainsi investi dans l'élaboration de son premier Plan d'Investissement Local (PIC) sur l'horizon 2011-2016, pour s'assurer d'une meilleure visibilité de ses options de développement.

Ce PIC a été réalisé grâce à un financement du Programme Nationale du Développement Local (PNDL) et à l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint Louis et des Services techniques déconcentrés (STD) de la région.

Conformément au décret 96-1133 du 27 décembre 1996 définissant les modalités de mise en œuvre de la compétence « planification locale », le Conseil municipal de Mboumba a pris la

décision d'élaborer son PIC, suivi d'un arrêté du PCR, portant mise en place de la Commission élargie de Planification (CEP).

La CEP a pour fonction essentielle de pré-valider les livrables (le bilan diagnostic, le plan d'investissement local, le plan de formation et le plan de communication). Elle est présidée dans le cas de Mboumba par le Maire, l'ARD assurant le secrétariat. Elle est composée des présidents de commission du CM, des coordinateurs de C Q, des représentants des organisations économiques et sociales à l'échelle communautaire, des services techniques locaux et des personnes ressources.

## II- Démarche méthodologique

La méthodologie adoptée s'est lancée les défis de rendre effective la participation des populations, de marquer l'appropriation des orientations et des projets par le conseil élu, et de transférer à la base un savoir faire en matière de planification aux élus et aux animateurs locaux pour que ces derniers disposent à terme des capacités requises pour conduire eux-mêmes l'élaboration des futurs PIC et l'auto évaluation de leur développement.

Pour prendre en compte ces défis, une organisation technique et un processus d'élaboration du PIC ont été adoptés.

L'organisation technique est ainsi structurée :

➥ Une équipe au niveau régional, dénommée Comité Technique Restreint (CTR) coordonné par l'ARD, avait pour fonctions le pilotage du processus et l'appui et le renforcement de l'équipe technique locale (ETL).

Ce CTR, était composé d'agents de l'ARD et des STD: le Service régional de la Planification (SRP), le Service Régional d'Appui au Développement Local (SRADL), le Service Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT), la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH), l'Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie (ARSD) et de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF).

Le CTR recrute le chef de l'équipe technique locale sur la base de terme de référence, définit le profil des animateurs locaux et approuve leur participation sur proposition du Conseil municipal, confectionne les outils de collecte, met à niveau l'équipe technique local, exploite les données, participe au cadrage (recueil d'informations qualitatives) et rédige le bilan diagnostic avec l'identification des orientations et axes d'intervention prioritaires qui seront présentés devant le CM et la CEP pour validation.

Le CTR participe aux ateliers zonaux d'identification de projets (planification) après avoir partagé les données de la zone comparées à la moyenne communautaire) organisés par l'ETL.

Le CTR présente devant le CM et la CEP les projets proposés par les populations pour sélection et priorisation.

Le CTR rédige le PIC qu'il présente pour adoption au CM élargi à la CEP.

➥ Une équipe technique basée au niveau local durant tout le processus d'élaboration est constituée d'un agent d'appui, recruté pour une durée de 3 mois et de huit (8) animateurs locaux (deux par quartier).

Le chef de l'équipe technique locale (CETL) est chargé de former et de contrôler les animateurs dans la mise en place des cadres de concertation (au niveau quartier) et la réalisation des enquêtes villages et transmet les questionnaires corrigés au CTR pour exploitation et analyse. Il est aussi chargé de l'organisation des ateliers d'identification des projets au niveau des quartiers avec la collaboration des animateurs.

Le CETL assure lui-même la collecte des données de seconde main au niveau communautaire auprès des services, des entreprises, des institutions et des organismes publics et privés au niveau de tous les secteurs. Il prépare les restitutions communales et participe aux ateliers d'analyse et de rédaction au niveau régional.

➥ Le processus d'élaboration du PIC peut être structuré en huit (08) grandes étapes :

1- la préparation,
2- l'atelier de lancement,
3- la mise en place des cadres de concertation locaux,
4- l'enquête ménage et l'exploitation des données,
5- le cadrage,
6- la rédaction et la restitution du bilan diagnostic,
7- la planification,
8- la finalisation du PIC et sa restitution au CM en vue de son adoption.

## *2.1- La préparation*

Après la prise de la décision d'élaboration d'un PIC par le conseil municipal en session, les activités et préalables suivants ont été satisfaits avec l'appui de l'ARD et des Services techniques :

- la mobilisation du budget auprès d'un partenaire et de la commune,
- l'institution d'une CEP par arrêté du Maire,
- l'élaboration des termes de référence du PIC,
- l'identification et/ou le recrutement des personnels techniques,
- la confection des outils de collecte et de traitement des données,
- l'élaboration et l'adoption d'un chronogramme détaillé de réalisation du PIC, incluant toutes les étapes, les activités, les responsables et les moyens,
- l'organisation de l'atelier d'habilitation.

## *2.2- L'atelier de lancement*

C'est un moment solennel de sensibilisation des acteurs locaux, de partage de la méthodologie et des préoccupations, d'échange et d'adoption du programme d'élaboration et de rappel des attentes à l'endroit des populations, des élus et membres de la CEP.

L'atelier de lancement est présidé par le Représentant de l'Etat, avec à ses côtés le Maire et le Directeur de l'ARD.

Participent à cet atelier : les représentants des populations (Chefs de quartiers, Imams et CQ), les organisations sociales et économiques, les partenaires, les personnes ressources, les membres de la CEP, l'équipe technique chargée de l'élaboration du PIC, la presse, etc. Cette séance est publique et tout le monde a droit à la parole.

En plus des allocutions des autorités et des partenaires, l'ARD doit présenter les TDR, et les prestataires déclineront l'offre technique, le cadrage (perception des problématiques majeures de développement de la Collectivité locale), la programmation des activités et la collaboration attendue des différents acteurs locaux.

## *2.3- La mise en place des cadres de concertation locaux (CCL)*

L'élaboration du PIC à Mboumba a servi de prétexte pour doter la Commune de Conseils de quartiers et plus tard d'un cadre de concertation communale pour le développement local (CCCDL) pour l'implication de la population et des organisations locales à la définition et à la mise en œuvre de programmes et de projets. L'élaboration du PIC sera la première opportunité de collaboration avec la Commune, les cadres mis en place appelés à participer à toutes les étapes du processus.

Les objectifs visés étant :

- d'offrir aux populations la possibilité de réfléchir sur la base d'espaces maîtrisés, limités et dans lesquels elles se reconnaissent ;
- de promouvoir la solidarité et la communauté d'intérêt sur la base d'espaces regroupant un ensemble de quartiers unis par la proximité et par le partage des mêmes réalités écologiques, socio-économiques ou infrastructurelles.

Les produits obtenus dans le cadre de la mise en place des cadres de concertation locaux sont :

- Un diagramme de Venn par quartier et un répertoire des OCB portant la date de création, la reconnaissance, nombre de membres par sexe, objectifs poursuivis, réalisations, besoins en appui.
- Procès verbal (PV) de l'Assemblée générale (AG) constitutive du CQ avec le bureau et les coordonnées des membres du bureau et leur niveau d'instruction,

## *2.4- L'enquête ménage et l'exploitation des données*

Sur la base des outils de collecte confectionnés par le CTR, l'enquête réalisée par les animateurs locaux a porté sur :

- ✓ l'inventaire des infrastructures socio économiques et services de base existants avec des informations sur leur état, leur niveau de fréquentation, la qualité des services offerts et leur gestion,

- ✓ l'inventaire des activités économiques, des potentialités et atouts (aménagements, marres, etc.), des risques et menaces et la salubrité (gestion des ordures), etc.

Le questionnaire est administré par les animateurs locaux, contrôlé et corrigé par le CETL qui le transmet avec bordereau précisant le nombre de pièces à l'ARD en même temps que les données de seconde main collectées auprès des services et organisations et revues documentaires pour saisie, exploitation et analyse.

## *2.5- Le cadrage*

Réalisé par le CTR et l'ETL, le cadrage constitue l'innovation majeure de la démarche. C'est un moment fort du processus pour l'approfondissement des données et informations issues de l'exploitation des enquêtes ménages et des données de seconde main. Il permet de mieux ressentir et de comprendre les contraintes, les atouts et préconisations que des données quantitatives ne peuvent exprimer pour faire une analyse d'un secteur. C'est une immersion de deux jours du CTR pour échanger avec les différents acteurs locaux pour bien cerner ce qui est derrière les données quantitatives et surtout de dresser des profils historiques pour mieux comprendre et saisir les dynamiques. A ce titre ont été rencontrés le Conseil municipal, les organisations faitières, les services techniques locaux, les comités de gestion, les Groupements de promotion féminine (GPF), les Associations de jeunes et d'handicapés, les partenaires au développement, etc.

Les besoins de formations seront examinés transversalement et la communication institutionnelle de
la Commune aux plans interne et externe ne sera pas aussi en reste.

Pour faire un bon cadrage, toutes les questions pertinentes doivent être abordées avec les cibles appropriées et tous les secteurs et problématiques d'intérêt doivent être abordés. Il est conseillé de faire l'exploitation tout de suite après pour ne pas oublier des détails importants.

## *2.6- L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic*

Au cours d'un atelier régional d'un jour, associant le CETL, le sommaire du plan diagnostic est validé, les chapitres répartis selon l'expertise et la disponibilité des membres du CTR. Chaque technicien ayant les données et informations recueillies pour ses chapitres, passent à la rédaction suivant un échéancier accepté de commun accord.

Quand les chapitres traités sont transmis à l'ARD, un atelier régional est de nouveau convoqué pour compléter et améliorer les traitements, fixer une vision, les objectifs et axes d'intervention du PIC pour boucler le bilan diagnostic qui sera restitué à la CEP élargie au Conseil municipal surtout au Bureau et Présidents de commission.

La restitution du bilan diagnostic est en fait une moment d'une validation au niveau communale la situation de référence, les contraintes et atouts des secteurs, les propositions de solutions et la vision et les perspectives de développement en d'autres termes objectifs généraux et spécifiques pour les six années à venir.

## *2.7- La planification*

Elle comprend deux sous étapes:

- **L'identification des projets dans les zones et au niveau communautaire**

Les ateliers d'identification de projets sont organisés au niveau quartier sur une journée. Pour chaque objectif spécifique, la situation de référence du quartier est partagée et les projets jugés nécessaires pour les quartiers sont discutés et adoptés par consensus.

Cet exercice de planification consacre le démarrage des activités du CQ récemment mis en place.
A la fin de la séance, le facilitateur synthétise les résultats et précise la portée et le sens de l'exercice en insistant sur la validation réservée aux élus et ses conséquences éventuelles sur les projets présentement identifiés.

- **La sélection et la priorisation des projets par le Conseil municipal élargie à la CEP**

Cette phase est très importante en ce qu'elle remet au conseil municipal sa responsabilité entière à définir les projets de la Commune retenus dans le PIC en dernier ressort. L'on cherche ici à donner au Plan d'Investissement Local (PIL), une véritable appropriation par le conseil municipal qui, par ce procédé, est l'artisan des projets.

Pour ce faire, les actions proposées au niveau des quartiers par les populations sont regroupées par objectif et présentées au conseil municipal. Avec au besoin l'éclairage des services techniques et des personnes ressources et en considérant les possibilités, le Conseil détermine ses choix en toute connaissance de cause.
A la fin de la séance, le facilitateur procède à la présentation du PIL et des PIA validés.

## *2.8- La finalisation du PIC et sa restitution*

Suite aux précédentes étapes, le CTR dispose d'un bilan diagnostic validé et d'un PIL défini par le conseil lui-même. Avec ces deux produits, le CTR a tout ce qu'il lui faut pour finaliser le PIC.

Par ailleurs, l'exploitation des informations tirées des enquêtes sur les OCB, des ateliers avec la CEP et le Conseil et du cadrage, le CTR peut proposer un projet de plan de communication

interne et externe du Conseil municipal et un plan de renforcement des capacités des acteurs locaux.

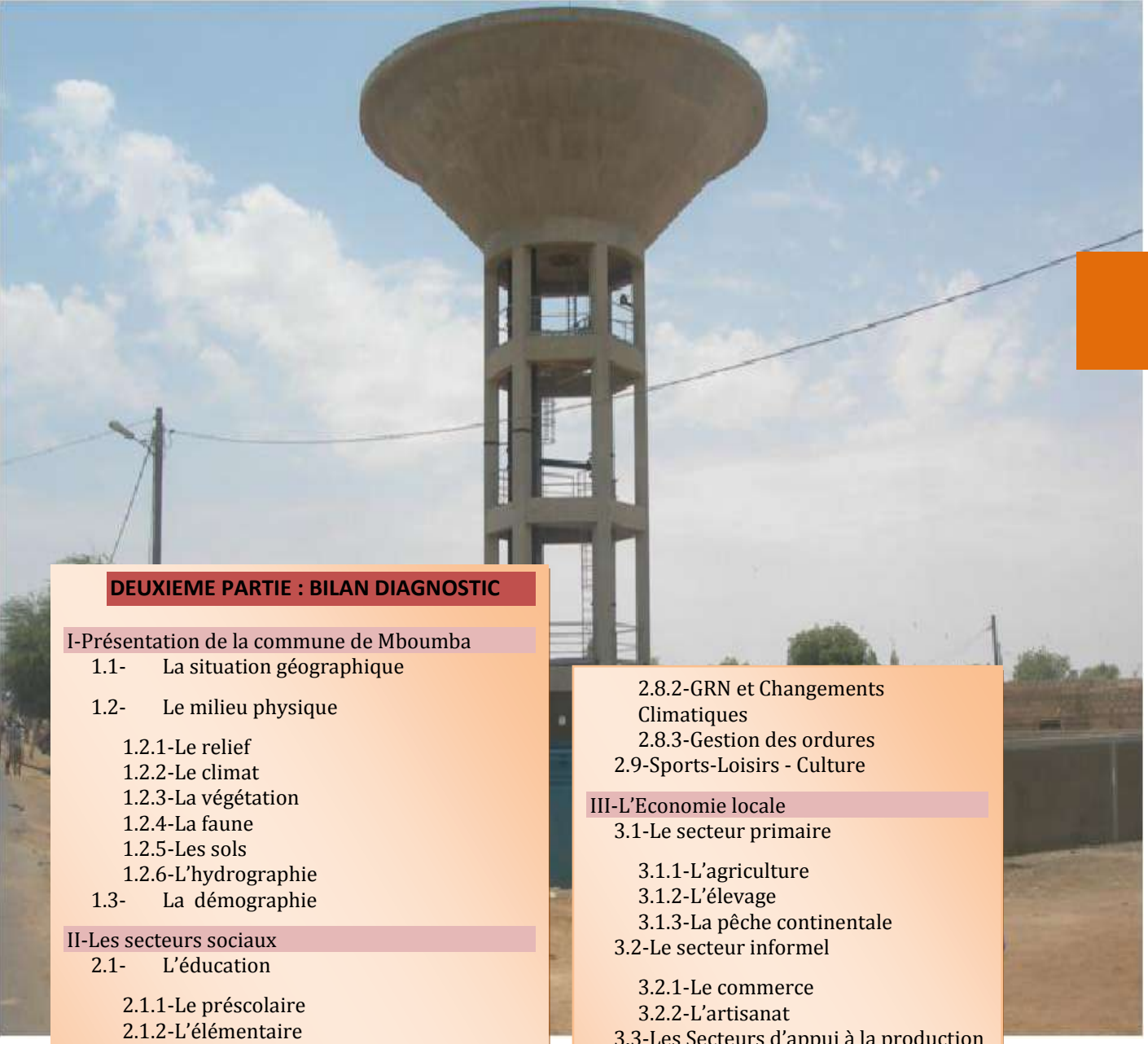
Ainsi cette étape de la finalisation et de la restitution du PIC au CM pour adoption, peut se réaliser dans une dizaine de jours, le temps de mettre en bonne et due forme les trois produits portant sur le PIL, le plan de communication et le plan de renforcement de capacités des acteurs locaux.

➥ La démarche ainsi proposée pour l'élaboration des PLD et des PIC par l'ARD de Saint-Louis apporte des réponses aux faiblesses méthodologiques constatées dans les documents de planification locale à savoir :

- Le populisme des ateliers de diagnostic et de planification est réduit par la concertation documentée,

- Le PIC ne souffrira pas d'un manque d'appropriation du Conseil municipal qui est rétabli dans ses prérogatives pour définir lui-même les projets de la commune en partant de l'expression des besoins et aspirations des populations, avec l'appui et le soutien des services techniques des personnes ressources, des ONGs et des partenaires techniques et financiers.

- La planification ne sera plus un effet de mode, mais installée dans les actes quotidiens des acteurs locaux, suite à un savoir faire acquis à travers l'élaboration du PIC.



**DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC**


I-Présentation de la commune de Mboumba
- 1.1- La situation géographique
- 1.2- Le milieu physique
  - 1.2.1-Le relief
  - 1.2.2-Le climat
  - 1.2.3-La végétation
  - 1.2.4-La faune
  - 1.2.5-Les sols
  - 1.2.6-L'hydrographie
- 1.3- La démographie

II-Les secteurs sociaux
- 2.1- L'éducation
  - 2.1.1-Le préscolaire
  - 2.1.2-L'élémentaire
  - 2.1.3-Le moyen
  - 2.1.4-Le secondaire
  - 2.1.5-La Formation technique et professionnelle
  - 2.1.6-L'enseignement arabo coranique
  - 2.1.7-L'alphabétisation
- 2.2- La Santé
- 2.3- L'hydraulique
- 2.4- L'assainissement
- 2.5- Urbanisme et Habitat
- 2.6- Genre et développement
  - 2.8.2-GRN et Changements Climatiques
  - 2.8.3-Gestion des ordures
- 2.9-Sports-Loisirs - Culture

III-L'Economie locale
- 3.1-Le secteur primaire
  - 3.1.1-L'agriculture
  - 3.1.2-L'élevage
  - 3.1.3-La pêche continentale
- 3.2-Le secteur informel
  - 3.2.1-Le commerce
  - 3.2.2-L'artisanat
- 3.3-Les Secteurs d'appui à la production
  - 3.3.1-L'énergie
  - 3.3.2-Les Technologies de l'Information et de la Communication

IV- Les Acteurs Locaux
- 4.1-Le conseil municipal
- 4.2-Les partenaires
- 4.3-La dynamique organisationnelle
  - 4.3.1-Les associations de développement
  - 4.3.2-Les groupements (GPF, GIE et GPE)


# DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

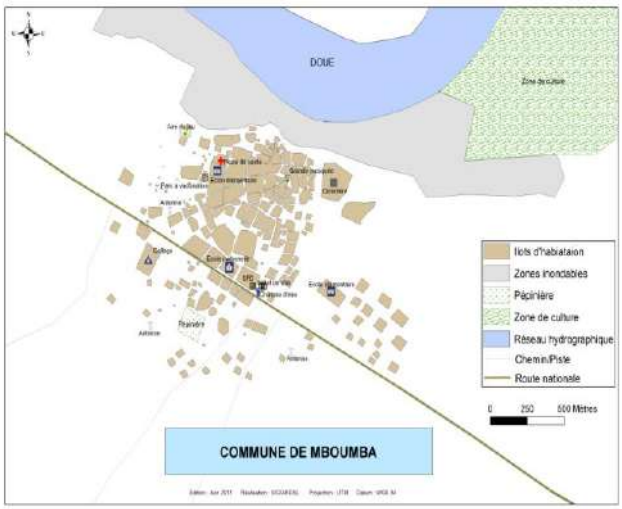
PIC DE MBOUMBA 2011-2016

# I- Présentation de la commune de Mboumba

## *1.1- La situation géographique*

La communauté rurale Mboumba est érigée en commune en 2008 par décret N°2008-748 du 10 juillet 2008 portant création de communes dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

**Carte de la commune de M'boumba**




Située dans le département de Podor, région de Saint-Louis, la commune de Mboumba est limitée :

- Au Nord par le marigot de Doué
- A l'est et au sud par la CR de Bokké Dialloubé
- A l'Ouest par la communauté rurale de Méry

La commune de Mboumba est constitué de quatre (4) quartiers officiels que sont : Hossirde, Thiambe ;Ndiaybé et Worgo. Il existe aussi une zone d'extension communément appelé Sintiane de l'autre côté de la RN2.

## *1.2- Le milieu physique*

Le milieu physique prend en compte les aspects liés au relief, au climat, à la végétation, la faune, les sols et l'hydrographie.

### 1.2.1- Le relief

Le relief de la commune de Mboumba est relativement plat. Il est quelquefois traversé par des dépressions offrant des espaces hydro-agricoles très fertiles et des élévations dont les altitudes atteignent rarement 10m.

### 1.2.2- Le climat

Le climat est marquée par l'alternance entre une saison sèche de 9 à 10 mois et une saison pluvieuse plus courte de 2 à 3 mois (juillet - septembre) avec des précipitations annuelles faibles largement inférieur à 500 mm. Mboumba est une zone relativement chaude avec des températures pouvant atteindre les 40 ° C.

### 1.2.3- La végétation

La commune de Mboumba s'inscrit dans le domaine phyto-géographique sahélien distingué par une steppe arbustive et arborée. Cette végétation ouverte, varie selon les saisons et les types de sols, On y rencontre les strates suivantes :

- ✓ **la strate arborée**

Les familles les mieux représentées de la steppe arborée sont les mimosacées parmi lesquelles s'imposent : *Acacia raddiana* (Thillouky), *Acacia seyal* (boulbi), *Acacia Sénégal* (patouki), *Acacia albida* (thiassky) et *Acacia nilotica* (Gawdé). D'autres espèces subsistent comme les capparidacées dominés par : *Calotropis procera* (bamwami), *Maerua crassifolia* (déguéwi) et *Boscia senegalensis* (guidjilé). Nous notons des espèces moins représentées comme : *Fovia biolor* (kélly), *Mitragina inermis* (koyli), *Euphorbia convolouloides* (éry).

- ✓ **la strate arbustive**

Celtis integrifolia, Balatines aegyptica (mourtodé), Tamarindus indica (diamoulé), Faidherbia albida, des arbustes comme : Guiera senegalensis (guéloki), Maytenus senegalensis et quelques herbacées dont le vetiver (vetivera nigritana),

- ✓ **la strate herbacée**

Le tapis herbacé est caractérisé par les graminées : *Aristida mutabilis* (selbéré), *Schoenefeldia gracilis, Cenchrus biflorus, Brachiaria ramosa* (paguiri), etc.

La distribution de la végétation est en grande partie liée à celle de la pluviométrie dont la répartition temporelle se distingue par une irrégularité et une baisse significative au cours des dernières années. Les ressources végétales correspondantes sont composées essentiellement d'épineux, d'arbustes et de vastes espaces dénudés. La faune qui se développe dans ces forêts, est faite d'espèces très aléatoires.

### 1.2.4- La faune

Selon l'agent du Service des Eaux et Forêts et chasse du CADL de Aéré Lao , de par le passé, la localité était caractérisée par un paysage boisé et fortement peuplé : de phacochères, d'oryx, d'antilope, d'hippopotame, de lion, de girafes, d'éléphant … D'ailleurs, certains vieux rencontrés durant les enquêtes sont témoins de cette diversité faunistique dont la présence de certains prédateurs (lions et léopards) y était visible vers 1920.

Actuellement, la faune sauvage de la commune très décimée, n'est composée que de quelques mammifères : phacochères, écureuils, chacals, singes ; des reptiles, d'oiseaux granivores et migrateurs : « tioulou, cathia, guass... ».

### 1.2.5- Les sols

La différenciation des sols, dans la commune est essentiellement basée sur leur position topographique (drainage, déflation, accumulation), elle se traduit directement par des variations de texture. On distingue :

- **Les sols hydromorphes à pseudo-gley**

Il s'agit des sols situés dans les petites levées et les cuvettes de décantation que les habitants appellent familièrement « Hollaldé ».

Il existe également un sol qui tire vers le « hollaldé » dénommé « faux hollaldé », car caractérisé par une texture limoneuse argileuse à argileuse ferrugineuse avec une forte proportion de sables fins et de sables grossiers.

- **Les sols bruns subarides**

Il s'agit de sols silico-argileux humifères (sols de fondé) qui occupent 30 %. Bruns à bruns clairs, ces sols sont constitués de sables fins et de limons. Le taux d'argile, qui est moyen en surface devient faible dans les horizons médians et de profondeur.

- **Les sols bruns rouges subarides**

Ces terres se développent sur d'anciens cordons dunaires, héritage de l'Ogolien. Ils représentent l'ensemble des terres non inondables de la moitié sud du territoire de la commune. Du fait de leur porosité et leur potentialité en eau très faible, ces sols sont meubles et sableux.

- **Les autres types de sols**

Il s'agit des sols moins représentés et parfois dispersés dans l'espace communal. A ce titre, on note les sols sablo-argileux localisés dans les « Diacré » (formations subactuelles), ainsi que les sols sableux dans les « Falo » (les berges de fleuve). Ces sols sont particulièrement utilisés dans les constructions.

Par ailleurs, des sols un peu particuliers se distinguent par taches dans l'espace : le « wakadjidiou » (sol brun rouge), le « ndoudaldi » (brun clair), le « korbalé » (sablo-argileux), le « walléré » (sol noir clair). Ils ont un caractère en commun : l'infertilité.

En somme, Mboumba est un milieu peu contrasté de par sa géomorphologie et ses ressources pédologiques, qui supportent une végétation variée et un climat sahélien.

### 1.2.6- L'hydrographie

Le Marigot de Doué constitue la principale source d'eau de surface de la commune. Il limite la commune dans sa partie Nord. Durant la saison des pluies, sa crue permet le remplissage des dépressions inondables utilisées généralement pour l'agriculture de décrue.

Concernant les eaux souterraines, la nappe phréatique peu profonde se situe en moyenne

à 15 m.

## *1.3- La démographie*

Selon l'enquête ménage, la population de la Commune de Mboumba s'élève à 4774 individus environ. Ils sont répartis dans 537 ménages soit en moyenne 9 personnes par ménage.

**Tableau 2 : Effectifs par quartiers**

| QUARTIER | Effectifs | % |
|---|---|---|
| THIAMBE | 1843 | 38,6 |
| NDIAYBE | 1450 | 30,4 |
| WORGO | 707 | 14,8 |
| HOSSIRDE | 774 | 16,2 |
| **Total** | **4774** | **100** |

La démographie de la commune de Mboumba est également marquée par une jeunesse de sa population.

**Tableau3 : Répartition de la population selon l'ethnie**

| | Effectifs | % |
|---|---|---|
| **Pular** | 4694 | 98,3 |
| **Wolof** | 66 | 1,4 |
| **Sérère** | 14 | 0,3 |
| **Total** | **4774** | **100** |

**Source : Données enquêtes, Janvier 2011**

En fait, 76% des individus ont moins de 35 ans. Les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentent que 5,4% de l'effectif total.

Cette jeunesse de la population de Mboumba exige une forte demande sociale en infrastructures sociales de base.

La répartition de la population par quartier montre une dominance des quartiers de Thiambé et de Ndiaybé qui regroupent 69% de la population totale ; le reste étant dispersé dans les autres quartiers.

La répartition de la population selon l'ethnie révèle une prédominance de l'ethnie pulaar avec 98,3%. Elle est respectivement suivie par les wolofs (1,4%) et les sérères (0,3%).

La structure par sexe montre une légère supériorité des hommes qui sont estimés à 2487 soit 52,1%.

**Tableau 4 : effectifs par sexe**

| SEXE | Effectifs | % |
|---|---|---|
| Masculin | 2487 | 52,1 |
| Féminin | 2287 | 47,9 |
| **TOTAL** | **4774** | **100** |

***Source : Données enquêtes, 2011***

La répartition selon le statut socioprofessionnel montre que le nombre d'actifs s'élève à 1229 soit seulement 26% de la population totale. Les chômeurs sont estimés à 289 soit 19% de la population active

**Tableau 1 : Répartition de la population selon les classes d'âge**

| Classes d'âge | Effectifs | % |
|---|---|---|
| Moins d'un an | 198 | 4,1 |
| 2 à 6 ans | 674 | 14,1 |
| 7 à 13 ans | 869 | 18,2 |
| 14 à 20 ans | 809 | 16,9 |
| 21 à 35 | 1072 | 22,6 |
| 36 à 60 ans | 890 | 18,6 |
| 61 ans et plus | 256 | 5,4 |
| **Total** | **4774** | **100** |

***Source : Données enquêtes, 2011***

**Tableau 5 : Statut socioprofessionnel et sexe**

| Statuts | Sexe | | Total |
|---|---|---|---|
| | Masculin | Féminin | |
| Travailleur indépendant | 685 | 266 | 951 |
| Employeur | 98 | 9 | 107 |
| Salarié | 147 | 22 | 169 |
| Chômeur | 170 | 118 | 288 |
| **Total** | **1100** | **415** | **1515** |

# II- Les secteurs sociaux

L'accès aux services sociaux de base concerne les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement

## *2.1- L'éducation*

### 2.1.1- Le préscolaire

Malgré la forte demande en préscolarisation, l'offre préscolaire se limite à un centre d'éveil communautaire appelé Pré CI créé en 2005. En fait, le Pré-CI est un cycle incomplet avec un effectif de118 enfants dont 62% de filles. Il occupe temporairement les locaux de l'ex maison communautaire avec un environnement scolaire caractérisé par l'inexistence de minimum de commodités.

Pour venir à bout des difficultés, les parents d'élèves se sont organisés en comité de gestion qui a son actif plusieurs réalisations : arbre de noël, recrutement des élèves, recherche de partenaires.

Vu l'importante des enfants en âge de se préscolariser (674), soient 14,1 % de la population totale, le besoin d'édification d'infrastructure préscolaire est réel.

### 2.1.2- L'élémentaire

- **Accès :**

Mboumba compte 2 écoles élémentaires situées dans les quartiers de Worgo et de Thiambé.

**Tableau 6** : Effectif des élèves de l'élémentaire

| Etablissement | EFFECTIFS | | |
|---|---|---|---|
| | Fille | Garçon | TOTAL |
| Mboumba 1 | 295 | 273 | **568** |
| Mboumba 2 | 113 | 98 | **211** |
| **TOTAL** | **408** | **371** | **779** |
| **TAUX** | **53%** | **47%** | **100%** |

**Tableau 7 : Taux brut de scolarisation (TBS) de l'élémentaire**

| Population | Garçon | Filles | Total |
|---|---|---|---|
| Population scolarisable | 447 | 422 | 869 |
| Population scolarisée | 371 | 408 | 779 |
| **Taux Brut de scolarisation** | **83%** | **97%** | **90%** |

***Source : Données enquête, 2011***

Sur un effectif total de 779 élèves, 53% sont des filles et 47% des garçons. La population scolarisable (7-14 ans) est estimée à 869 soit un taux brut de scolarisation (TBS) d'environ 90%. La Commune est encore en deçà du TBS moyen régional évalué aux alentours de 95% en 2010.

**Tableau 8 : Situation des équipements**

| Etablissement | Mboumba 1 | Mboumba 2 |
|---|---|---|
| Nb salle de classe | 14 | 6 |
| Nb cours péd | 12 | 6 |
| Nb Table banc | 209 | 51 |
| Nb de livres | 522 | 128 |
| Effectifs | 568 | 211 |
| Ratio Elève/TB | 3 | 4 |
| Ratio Elève/Classe | 41 | 35 |
| Ratio Cours/Classe | 0,9 | 1 |
| Ratio Livres/Elève | 0,9 | 0,6 |

***Source : Données enquête, 2011***

Il importe de relever une sous scolarisation des garçons. Par ailleurs, la commune doit résorber son retard de 5 points par rapport au TBS régional et maintenir un effort soutenu dans l'inscription des enfants et leur maintien à l'école pour réaliser la scolarisation universel en 2015.

- **Qualité :**

On note quelques faiblesses dans la qualité de l'offre éducative au niveau de l'élémentaire.

Le nombre moyen d'élèves par classe est de 39 tandis que le nombre moyen d'élèves par table banc est de 3 dans la Commune. Le ratio élève/table banc est légèrement supérieur à la norme qui est fixée à 2 élèves par table banc. La situation est beaucoup plus alarmante à l'école 2 où le ratio est d'environ 4 élèves par table banc. Ce qui pourrait se répercuter négativement sur la qualité de l'encadrement pédagogique. Ainsi, le déficit en tables bancs est évalué à près 130 pour l'ensemble des 2 écoles pour être en phase avec la norme.

Le ratio livre par élève n'atteint pas un dans la Commune. Ce qui pose un manque criard de manuels au niveau des écoles élémentaires de Mboumba.

Les ouvrages annexes sont d'une grande importance pour l'atteinte des taux performants de scolarisation. L'école 1 dispose de toutes les commodités mais la qualité des latrines et de la clôture laisse à désirer.

Quant à l'école 2, il reste beaucoup d'efforts à faire. En effet, l'école ne dispose ni d'électricité, ni de bloc administratif. En plus, sa clôture est faite en haies vives de mauvaise qualité.

**Tableau 9 : Situation des ouvrages annexes dans l'élémentaire**

| Etablissement | NB Salle de classe | Nb AP | Eau | Clôture | Electricité | Plantation | Latrines | BA |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mboumba 1** | 14 | 0 | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| **Mboumba 2** | 4 | 1 | Oui | Oui | Non | Oui | Oui | Non |

***Source : Données enquête, 2011***

En somme, l'amélioration de l'environnement scolaire par l'augmentation des commodités de qualité aiderait les écoles à asseoir des conditions d'étude meilleures afin de réduire de manière drastique les taux d'abandon.

### 2.1.3- Le moyen

- **Accès**

Un seul collège situé dans les « sintianes », accueille l'ensemble des élèves réussis à l'entrée en sixième.

**Tableau10 : Effectifs des élèves du Moyen**

| | EFFECTIFS | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Niveau** | **Nombre** | **Effectif Fille** | **Effectif Garçon** | **TOTAL** |
| 6é | 2 | 67 | 46 | **113** |
| 5é | 3 | 60 | 49 | **109** |
| 4é | 3 | 60 | 60 | **120** |
| 3é | 3 | 55 | 73 | **128** |
| **TOTAL** | **11** | **242** | **228** | **470** |
| **TAUX** | | **51%** | **49%** | **100%** |

***Source : Données enquête, 2011***

Le collège compte un effectif total de 470 élèves dont 242 de filles (51%) et 228 de garçons (49%).La population scolarisée rapportée à la population scolarisable (14 à 17ans :457 personnes) a donné un fort taux brut de scolarisation de 103%.

Force est de noter que ce fort TBS ne prend pas en compte la population scolarisable des villages satellites de Mboumba mais seulement celle de la commune.

**Tableau 11 : Taux brut de scolarisation au niveau du moyen**

| | Garçons | Filles | Total |
|---|---|---|---|
| Pop Scolarisable | 239 | 218 | 457 |
| Pop Scolarisée | 228 | 242 | 470 |
| TBS | 95% | 111% | 103% |

***Source : Données enquête, 2011***

- **Qualité**

Tout comme l'élémentaire, la qualité de l'enseignement moyen est empreinte de difficultés comme le témoigne ce tableau suivant :

**Tableau 12** : Situation des équipements au niveau du moyen

| Collège | NB Salle de classe | Nb classes péd | NB TB | Eff. | Ratio Elève/TB | Ratio Elève/Classe | Ratio Crs/Classe | Ratio Livre/Elève |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Mboumba | 8 | 11 | 183 | 470 | 3 | 59 | 1,4 | 7,6 |

***Source* : Données enquêtes, Janvier 2011**

Le CEM compte 8 salles de classes pour 11 cours pédagogiques pour un effectif total de 470 élèves. Ce qui donne des ratios de 59 élèves et 1,4 cours par salles de classes. Le ratio élèves/table banc est de 3 portant le déficit en table banc à environ 60. Ces données sont légèrement en deçà des normes acceptées.

**Tableau13 : Situation des ouvrages annexes**

| Collège | | NB Salle de classe | Nb AP | Eau | Clôture | Electricité | Plantation | Latrines | BA |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **CEM Mboumba** | **Existence** | 8 | 0 | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| | **Qualité** | Moyenne | | Bonne | Bonne | Mauvaise | Mauvaise | Mauvaise | Mauvaise |

***Source* : Données enquêtes, Janvier 2011**

On note une existence de toutes les commodités dans le CEM Mboumba. Cependant, la qualité de certaines d'entre elles fait défaut notamment les latrines, le bloc administratif et l'électricité.

De plus, il faut signaler une sur-utilisation de ces ouvrages du fait que le CEM abrite actuellement le lycée.

- **Gestion**

A Mboumba, l'Association des Parents d'élèves et le Comité de gestion fonctionnels prennent en charge les quelques besoins de fonctionnement du CEM.

**Tableau 14 : Gestion du collège**

| Désignation | Gestion de l'Etablissement | |
|---|---|---|
| | Association Parent d'Elèves (APE) | Comité e gestion (CG) |
| **Existence** | Oui | Oui |
| **Fonctionnalité** | Oui | Oui |

***Source* : Données enquête, 2011**

Ces deux organisations font des activités qui ont des impacts non moins importants. Le comité de gestion tient des réunions périodiques et prend en charge les prévisions des inscriptions.

L'APE a réalisé quant à elle, la construction de deux salles de classe et s'active également dans la recherche de partenaires.

### 2.1.4- Le secondaire

La commune de Mboumba dispose d'un lycée qui a un cycle complet depuis 2009. L'effectif total est de 400 élèves dont 32% de filles et 68% de garçons. Le tableau suivant montre la situation des effectifs dans les différentes classes.

**Tableau15 : Effectifs des élèves du secondaire**

| Niveaux | EFFECTIFS | | |
|---|---|---|---|
| | Filles | Garçons | Total |
| **Seconde** | 39 | 97 | 136 |
| **Première** | 28 | 67 | 95 |
| **Terminale** | 62 | 107 | 169 |
| **TOTAL** | 129 | 271 | 400 |
| **TAUX** | 32% | 68% | 100% |

***Source : Données enquête, 2011***

Les conditions d'enseignement au niveau du lycée sont très précaires. Le lycée n'existe pas physiquement. Il est logé dans le collège. Certains cours se font même au niveau de l'école primaire Mboumba 1

Les élèves ne disposent actuellement pas de manuels scolaires, ce qui porte préjudice à la qualité de l'enseignement.

Cependant, la commune bénéficie d'un projet de construction d'un Lycée à Haute Qualité Environnementale dans le cadre de la coopération décentralisée. Ce projet dont le montant est estimé à hauteur de 1,2 milliards de Francs CFA pourrait apporter des solutions idoines aux problèmes du secteur de l'éducation moyen et secondaire.

### 2.1.5- La Formation technique et professionnelle

Les structures de formation professionnelle et technique sont inexistantes dans la commune. Malgré qu'on y retrouve une main d'œuvre locale dans différents corps de métiers avec la maçonnerie, la menuiserie bois, la menuiserie métallique, l'électricité et la couture formés dans tas.

Les professionnels qualifiés des corps de métiers sont généralement formés à Saint-Louis ou à Dakar. Malgré leur nombre important (154, selon l'enquête ménage), ils ne sont pas structurés en organisation et sont ni immatriculés aux chambres consulaires.

La majorité des ouvriers n'ont jamais bénéficié de formation technique et de prêts financiers. Ce qui réduit leur capacité d'acquisition d'équipement et d'outils de travail modernes.

### 2.1.6- L'enseignement arabo coranique

A l'image de toutes les localités du Fouta, l'enseignement coranique occupe une place primordiale dans la formation des enfants de la commune de Mboumba.

On compte sept (7) daaras dans la commune qui ont des effectifs qui varient entre 70 et 120. Selon l'enquête ménage, près de 741 personnes fréquentent actuellement l'école coranique. Le nombre de talibés internes est estimé à 352. Ils viennent souvent des autres localités du Fouta avec comme objectif la mémorisation du cora et du droit islamique. Leur formation se heurte généralement à des conditions difficiles notamment l'hébergement et la restauration.

En effet, les daaras sont presque tous logés dans les maisons familiales des marabouts. Avec le nombre pléthorique des talibés et les espaces étroits dont ils disposent, la situation des daaras s'avère difficile. Ceci pousse certains talibés à dormir dans les rues ou les places publiques de la commune. Ce qui les expose à des dangers multiples.

La précarité de leur logement est combinée avec les difficultés liées à leur restauration. Les marabouts ne bénéficient d'aucune aide en ce sens et prennent en charge l'alimentation des talibés internes avec leurs maigres moyens. Ce qui explique la sous-alimentation mais également les problèmes de santé des talibés internes.

Il en ressort ainsi une nécessité d'aménager des espaces et de construire des hangars pour satisfaire les besoins en hébergement des talibés mais surtout de mettre en place des cantines pour pallier aux difficultés de restauration.

En outre, des efforts doivent être faits pour les faire bénéficier du programme spécifique d'enseignement du français que l'Etat est en train d'expérimenter dans certains daaras. Ce qui pourrait contribuer à la facilitation de la réinsertion socioprofessionnelle des talibés internes à la sortie des écoles coraniques.

Il n'existe pas d'école franco-arabe dans la localité mais des cours d'arabe sont inclus dans les programmes des enseignements moyen et élémentaire.

### 2.1.7- L'alphabétisation

Au niveau de la commune, il n'y a pas de centre d'alphabétisation relevant d'un programme de l'Etat. Toutefois l'ONG TOSTAN a beaucoup contribué à la promotion de l'alphabétisation. Actuellement près de 300 personnes ont été formées grâce à ce projet qui est en cours d'exécution.

Les auditeurs inscrits au programme de TOSTAN ont exprimé le besoin de construction d'un local pour remplacer l'abri provisoire qui leurs sert de salle de classe.

Vu le nombre important de la population analphabète qui est estimé à environ 1176, le renforcement du programme d'alphabétisation en cours pourrait aider à résorber le taux d'analphabétisme surtout des femmes.

En somme le secteur de l'éducation et la formation dans la commune de Mboumba peut s'appuyer sur des potentialités importantes quant à son essor mais quelques efforts restent encore à faire notamment au niveau des infrastructures.

**Tableau 16 : Bilan diagnostic du secteur de l'éducation :**

| Forces & Opportunités | Faiblesses & Menaces |
|---|---|
| • Existence d'APE dynamiques<br>• Personnel engagé et disponible<br>• Dynamique partenariale enclenché | • Manque de salle informatique<br>• Surexploitation du collège<br>• Insuffisance des salles et des tables bancs<br>• Problèmes d'entretien des infrastructures scolaires<br>• Manque de bibliothèques<br>• Clôture inachevé dans le primaire<br>• Conditions d'enseignement et d'hébergement précaires des talibés internes |

## *2.2- La Santé*

La santé constitue un secteur prioritaire dans les politiques de développement économiques et sociales au niveau local et national.

- **Accès**

La commune de Mboumba dispose d'un poste de santé pour 4774 habitants ce qui augure une bonne couverture sanitaire par rapport aux normes OMS (10000 hbts).

Le poste compte trois(3) blocs sanitaires (salle de consultation, salle de soins et d'observation, salle d'accouchement) ; un logement de l'ICP ; un Hangar. Pour les commodités on note l'existence d'eau, d'électricité et des latrines en bon état.

- **Qualité**

On constate surtout l'accessibilité des prestations médicales confirmée par un ICP disponible et motivé et des tickets de consultation vendus entre 100 et 200 FCFA.

Mais l'insuffisance du personnel est notoire, il n'y a pas de sage femme seulement trois (3) matrones alors que le nombre des femmes en âge de procréer est de 1105. Le manque d'ambulance rend, également, difficile l'évacuation des cas d'urgences vers les centres de santé et hôpital régional. En plus, le dépôt de médicaments génériques sert d'alternative à l'inexistence de pharmacie qui vend les médicaments de spécialité.

- **Gestion**

Le Comité de santé est fonctionnel grâce à la tenue de réunions mensuelles mais son mandat est arrivé à expiration depuis un an. Il enregistre dans son compte un montant de 3 384 460 FCFA.

Il compte dans son actif plusieurs réalisations : clôture du poste et du logement de l'ICP, 12 points d'eau, carrelage de la salle de soin, prise en charge personnel communautaire.

En matière de partenariat, le comité de santé est très dynamique pour avoir nouer des relations avec Mboumba So ; France-Mboumba et l'ONG Tostan. Ce qui a permis la construction d'un cabinet dentaire qui reste à être équipé et une distribution à base communautaire de médicaments et de moustiquaires imprégnées.

Le secteur de la santé gagne de plus en plus de place dans le cadrage du budget de la commune puisque des fonds de plus en plus importants lui sont alloués. En outre, le comité de santé en collaboration avec la commission santé du CM sont maitres d'œuvre de l'organisation de journées de consultation gratuite.

Le bilan épidémiologique est, par ailleurs, marqué par un net recul du paludisme mais les infections respiratoires, les diarrhées, et l'anémie font l'objet des principales consultations.

**Tableau 17 :** Bilan diagnostic du secteur de la santé

| Faiblesses & Contraintes | Forces & Opportunités |
|---|---|
| • Problème d'évacuation des malades (pas d'ambulance)<br>• Absence de morgue<br>• Absence de pharmacie<br>• Absence de maitresse sage-femme | • Personnel médical disponible et motivé<br>• Logement de l'ICP prés du poste<br>• Poste distant du District de 13 km<br>• Politisation au Comité de santé<br>• Taux de fréquentation satisfaisante<br>• Recul du paludisme |

## *2.3- L'hydraulique*

- **Accès :**

La commune compte un (1) forage qui dessert 19 bornes fontaines dont 2 fonctionnelles et 4 puits dont 2 publics. Il y'a une grande disponibilité de l'eau du forage avec une capacité journalière de pompage de 150 $m^3$ par jour. Selon l'enquête ménage environ 91% des ménages ont accès à l'eau potable avec 491 branchements particuliers sur 537 ménages recensées. Si ce rythme est maintenu la commune est sur la voie de l'atteinte de l'objectif du Développement pour le Millénaire en résorbant le gap de 9 points d'ici 2015.

Néanmoins des pertes sont fréquentes dans certaines zones qui connaissent une faible pression à cause d'un défaut technique du réseau AEP.

C'est pourquoi les populations ont vivement exprimé le besoin de renouvèlement du réseau existant et de l'étendre dans les « Sintianes » pour une meilleure couverture des populations en eau potable.

La faible capacité du château d'eau fait que la station n'exploite que 150 $m^3$ par jour, alors que le débit est au delà de la capacité de stockage du château d'eau. La construction d'un château d'eau de plus grand volume permettrait ainsi d'utiliser cette marge de la capacité d'exhaure afin de desservir toute la commune.

- **Qualité :**

L'eau produite dans le forage est de bonne qualité. Avant la distribution, les opérateurs font le traitement chimique de l'eau pour qu'elle soit en adéquation avec les normes sanitaires requises.

L'eau est vendue en raison de 200 FCFA par m3. Ce qui semble acceptable par rapport aux revenus moyens des populations.

Par contre la qualité de l'eau des puits reste douteuse du fait que ces puits ne sont pas tous équipés de margelles. Cela expose les populations aux maladies hydriques. Mais la situation sanitaire est beaucoup plus préoccupante chez les utilisateurs des eaux du marigot de Doué.

- **Gestion :**

La gestion du forage est assurée par un Comité élu de façon démocratique (assemblée générale, comité directeur et un bureau). Il est présidé par une femme et se réunit régulièrement pour faire le bilan mensuel des activités. Il a réalisé un bénéfice de 6 millions de francs CFA qui est actuellement en caisse.

Les partenaires dans le sous secteur de l'eau sont principalement l'Etat qui a appuyé la commune dans la mise en place de branchements sociaux, le conseil Régional et l'ARD de Saint-Louis

**Tableau 18 : Bilan diagnostic du secteur de l'eau** :

| Forces/Opportunités | Faiblesses/Menaces |
|---|---|
| • Comité de gestion dynamique,<br>• bon recouvrement auprès de la population.<br>• 6000.000f CFA en caisse ;<br>• Forage et puits forage performants captant la nappe maestrichtienne avec un bon débit (150m3/jour). | • Pression faible du réseau AEP,<br>• Faible capacité du Château d'eau,<br>• Problème de réseau ;<br>• Absence de groupe électrogène,<br>• Manque de paratonnerre. |

## *2.4- L'assainissement*

L'inventaire des latrines dans la commune montre qu'il existe 213 ouvrages familiaux modernes et 258 latrines traditionnelles et 66 ménages qui n'ont pas de latrines.

La répartition des latrines est déséquilibrée au niveau des quartiers. En effet, dans certains quartiers comme Thiambé qui est le plus peuplé, on note encore l'existence de plusieurs latrines traditionnelles mais aussi des ménages qui n'ont pas de latrines comme à Worgo.

Pour ce qui est de la gestion des eaux pluviales, il existe dans la commune quelques zones inondables (dans la partie basse située à l'Est de la RN2). Il n'y a pas encore une politique réelle de gestion des eaux pluviales à Mboumba. Ceci malgré les dégâts causés par les eaux de pluies notamment la destruction de maisons en banco et de certains aménagements hydro-agricoles.

Pour les eaux usées, l'absence de canalisation fait qu'elles sont déversées dans les rues. Ainsi une insalubrité notoire est notée dans certaines artères de la ville. Ces eaux usées, ruisselantes ou déversées dans les maisons et les rues sont très riches en germes pathogènes et très dangereuses pour la santé publique. En effet, hormis les odeurs et les désagréments d'ordre esthétique qu'elles produisent, elles entraînent un risque sanitaire extrêmement important en raison de leur charge bactériologique élevée et nécessitent des ouvrages d'assainissement individuels adéquats.

## *2.5- Urbanisme et Habitat*

Sur le plan de l'urbanisme et de l'habitat, le constat général fait que Mboumba a toutes les caractéristiques d'une commune rurale avec ses construction en paille et en banco.

**Tableau 19 : Nature de la construction dans les quartiers**

| Nature de la construction | QUARTIERS | | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | HOSSIRDE | NDIAYBE | THIAMBE | WORGO | |
| **Dure** | 68 | 54 | 54 | 30 | 206 |
| **Paille** | 2 | 3 | | 3 | 8 |
| **Banco** | 49 | 88 | 129 | 55 | 321 |
| **autre** | | | 2 | | 2 |
| **Total** | **119** | **145** | **185** | **88** | **537** |

***Source** : Données enquêtes, 2011*

Les constructions en dur représentent 38% du parc de l'habitat de la commune. Ce qui rend vulnérable les autres types de construction aux eaux de ruissellement qui défigure le visage luxuriante de la commune.

**Tableau 20 : Bilan diagnostic du secteur de l'urbanisme et de l'habitat :**

| Forces et Opportunités | Faiblesses et Contraintes |
|---|---|
| • Souhait de régularisation des anciens quartiers<br>• Volonté de l'autorité locale de moderniser la ville | • Inexistence d'un Plan d'Urbanisme de Référence<br>• Quartiers non lotis<br>• Brèche ouverte sur la digue pour irriguer les aménagements, source d'inondations dans certaines maisons<br>• Faiblesse de la couverture en électricité dans certains endroits due au nombre insuffisant des poteaux |

Ainsi, beaucoup d'efforts sont à fournir par les autorités locales et les populations pour la réalisation de l'ambition qui est de « Faire de Mboumba une commune moderne attractive à cadre de vie agréable répondant à tous les services »

## *2.6- Genre et développement*

L'approche Genre et développement vise à prendre en compte les rapports sociaux de sexe dans l'élaboration et la mise œuvre des politiques locales de développement.

Il ressort du tableau que 48% de la population sont des femmes. Ce qui constitue une tendance inverse de la situation démographique régionale où les femmes représentent prés de 52% de la population.

L'allégement des travaux de la femme se fait grâce à l'existence de deux moulins à mil. Malgré l'existence d'une Mutuelle d'épargne et de crédits l'accès des femmes aux services financiers de proximité demeure encore problématique. Seul le GPF Nafooré a eu à bénéficier des financements. Le dynamisme de cette association s'appréhende également par l'exploitation d'une parcelle de 20ha pour le maraîchage. Ce type d'activité est réputé accaparé par les hommes.

Entre autres difficultés relative à la promotion de la femme, on peut citer la sous représentativité des femmes au niveau du Conseil Municipal malgré leur poids démographique important et le degré d'analphabétisme élevé de ces femmes.

Cependant, les femmes occupent des postes privilégiés dans certaines instances de décision qui rythment la vie de tous les jours. A titre illustratif, la Première adjointe du Maire et la Présidente du comité gestion du forage sont des femmes.
Néanmoins, beaucoup d'efforts sont à faire pour arriver à une représentation paritaire dans les instances de décision et promouvoir un développement local inclusif. Il existe aussi un réel besoin d'allégement des travaux des femmes et de renforcement de leur capacité

.

**<u>Tableau 22</u> : Bilan diagnostic du secteur de Genre et Développement**

| FORCES | FAIBLESSES |
|---|---|
| • Présence de Tostan (AGR, alphabétisation, encadrement, promotion des droits des femmes, sensibilisation sur les IST.)<br>• Accès aux femmes aux instances de décision (1 er adjoint est une femme, président comité de gestion du forage)<br>• Existence du PRN ;<br>• Existence d'une mutuelle<br>• Existence de plus de 45 organisations de femmes<br>• GPF assez dynamique ; | • Absence de case foyer ;<br>• Absence de sage femme;<br>• Insuffisance de formation des femmes;<br>• Difficile accès au crédit ;<br>• Analphabétisme des femmes ;<br>• Faible représentativité des femmes au niveau du CM (17.5 %)<br>• Survivance de violences faites aux femmes<br>• Problème de santé de la reproduction ; |

## *2.7- Action Sociale*

Dans la commune de Mboumba les personnes en situation de handicap sont estimées à hauteur de 300 dont 55% sont des femmes.

**Tableau 23 : Handicaps et sexe**

| Nature des handicaps | Sexe | | Total |
|---|---|---|---|
| | Masculin | Féminin | |
| **Physique Moteur** | 85 | 99 | 184 |
| **Visuel** | 23 | 45 | 68 |
| **Sourd-muet** | 4 | 6 | 10 |
| **Mental** | 14 | 3 | **17** |
| **Albinos** | 2 | 1 | 3 |
| **Multiple** | 8 | 10 | 18 |
| **Total** | **136** | **164** | **300** |

***Source : Données enquête, 2011***

Les handicapés sont regroupés au sein d'une OPH qui est peu dynamique à cause de leur faible implication dans la gestion des affaires de la cité.

La typologie des groupes vulnérables se présente comme suit :

- ☞ Plus 331 personnes nécessiteuses (1repas par jour) ;
- ☞ Plus de 350 talibés
- ☞ 2 cas de personnes vivant avec le VIH ;
- ☞ Plus de 200 sinistrés avec les effondrements de bâtiment en banco ;

Plusieurs difficultés ont été identifiées. On peut en citer l'insécurité alimentaire, l'accès au financement de projets productifs, l'éducation inclusive pour les personnes en situation de handicap. C'est ainsi que les besoins suivants sont ressentis :

- ☞ L'élaboration d'une politique locale de protection sociale des GV ;
- ☞ La construction et l'équipement d'un centre de promotion et de réinsertion sociale (CPRS) ;
- ☞ L'appareillage orthopédique.

Les ambitions consistent à Autonomiser les groupes vulnérables et de les assurer une meilleure protection sociale.

**Tableau 24 : Bilan diagnostic du secteur de l'action sociale**

| Forces & Opportunités | Faiblesses & Menaces |
|---|---|
| ✓ Existence d'une OPH avec un effectif assez important<br>✓ Intervention du PRN<br>✓ Intervention de HI dans le département<br>✓ Projet de développement local inclusif avec le CREG et HI<br>✓ Vote d'une loi d'orientation sociale<br>✓ Programme RBC & du PRP<br>✓ Possibilité de bénéficier des secours aux indigents prévus dans les FDD<br>✓ Service action sociale départemental | ✓ Couverture sanitaire insuffisante<br>✓ Insécurité alimentaire<br>✓ Faible accès au financement de projets productifs ;<br>✓ Absence d'éducation inclusive pour les personnes en situation de handicap<br>✓ OPH peu dynamique ;<br>✓ Faible implication d'OPH dans les affaires de la cité<br>✓ Absence de politique sociale au niveau du Conseil<br>✓ Inexistence d'un centre de promotion et de réinsertion sociale (CPRS)<br>✓ Faible appareillage |

## *2.8- Gestion des Ressources Naturelles et Environnement*

### 2.8.1- Les ressources naturelles

La commune de Mboumba fait partie de la zone éco-géographique de la moyenne vallée. Elle a été caractérisée par un environnement propice dans le temps mais qui aujourd'hui présente des signes de dégradation avancée. Cette situation est liée à plusieurs facteurs qui peuvent être résumés dans le tableau suivant :

**Tableau 25 : l'Environnement et les ressources naturelles dans le passé et le présent**

| Types de ressources | Dans un passé lointain avant 1970 | Actuellement | Causes | Conséquences |
|---|---|---|---|---|
| **Végétales** | Luxuriantes et diversifiées;<br>Existence d'une parcelle agro-forestière de 100ha | Zones agro-forestière fortement déboisées<br>Disparition de certaines espèces et rareté pour d'autres | Sécheresses fréquentes dans les années 1970 ; exploitations inappropriées et irrationnelles;<br>Elevage extensif | Baisse drastique de la productivité (foret, agriculture, pharmacopée)<br>Appauvrissement des terres |
| **Fauniques** | Abondantes et diversifiées avec des animaux comme des panthères, des lions; etc. | Dépeuplement ;<br>Disparition de certaines espèces et rareté pour d'autres | Chasse; sécheresse des années 1970 | Perte des savoirs et cultures animalières |
| **Edaphiques (Terres)** | Terres fertiles et disponibles | Développement de l'irrigation; utilisation croissante d'engrais | Erosions, ensablement; surexploitation | Productivités faibles, insuffisances alimentaires<br>Intensification pauvreté |
| **Hydriques** | Marigot de Doué avait un lit majeur assez étendu, précipitations abondantes | Rétrécissement du lit du marigot, Déficit pluviométrique | sécheresse, problèmes d'aménagements (détournement des cours naturels des eaux) | Raréfaction des ressources halieutiques |

## 2.8.2- GRN et Changements Climatiques

Dans la commune, on compte un comité de gestion des ressources naturelles mais qui est non fonctionnel. On peut toutefois compter parmi les actions et les réalisations des acteurs locaux, des campagnes de reboisement sous la direction des Eaux et Forêt et Chasse ainsi que la

création d'une parcelle agro-forestière de 100ha. Mais l'état de dégradation du périmètre agro-forestier est assez avancé du fait de l'inexistence de clôture.

Les impacts des activités économiques sur l'environnement et les ressources naturelles notés sont :

- La fragilisation des écosystèmes
- La réduction des espaces boisés et de la biodiversité

Les mesures d'atténuations consisteraient surtout à :

- Faire des reboisements fréquemment,
- Eviter les coupes abusives des arbustes pour la clôture des champs,
- Mettre des grillages au niveau des périmètres.

Pour la préservation des ressources naturelles dans la commune de Mboumba, les principales risques et menaces à prévenir peuvent se résumer à :

- L'érosion hydrique et éolienne
- Les inondations

Les forces et faiblesses en matière de préservation des ressources naturelles peuvent se résumer dans le tableau suivant :

**Tableau 26 : Bilan diagnostic de la GRN**

| FORCES | FAIBLESSES |
|---|---|
| • Présence des services techniques avec une pépinière des E&F bien équipée<br>• Population motivée | • Absence de règles locales en GRN<br>• Elevage extensif très développé<br>• Recherche du bois de chauffe |

### 2.8.3- Gestion des ordures

Les différentes sources de pollution de la commune sont :

- Les ménages: ordures ménagères
- Le marché de Mboumba : ordures diverses
- Infrastructures sanitaires : ordures biomédicales
- Les unités de production: ordures diverses

- Le vent qui emporte de loin les déchets plastiques

Actuellement, dans chaque quartier il y'a des femmes volontaires qui se chargent du nettoyage journalier dans artères et des places publics de la commune. Elles sont encadrées par l'ONG TOSTAN et sont réparties par groupe.

La commune a également engagés d'autres volontaires, des charretiers qui se chargent du ramassage des ordures.

Toutefois, plus de 50% des ménages ne sont pas satisfaits de la gestion des ordures dans la commune, selon les enquêtes. L'irrégularité du ramassage ainsi que le déficit de matériels constituent les principales causes avancées par les populations.

Il faut par ailleurs noter l'inexistence de dépôts d'ordure aménagé, raison pour laquelle des dépôts sauvages sont comptés un peu partout dans la commune augmentant ainsi les risques de prolifération de maladies.

Une organisation de ces volontaires par la création de GIE CETOM dans chaque quartier et l'acquisition de matériels de nettoiement pourrait être la solution pour une meilleure gestion des ordures et autres déchets dans la commune.

## *2.9- Sports-Loisirs - Culture*

Avec une population très jeune - 76% de la population ont moins de 35 ans- les demandes dans les sous-secteurs du sport, des loisirs et de la culture s'avèrent très prépondérantes dans la commune.

Il existe un énorme déficit en matière d'infrastructures socio-sportives dans la commune. On compte 6 ASC qui utilisent des aires de jeu sommairement aménagées dans les quartiers.

De plus, il n'y a pas une grande variété des disciplines sportives. Seuls le football et la lutte traditionnelle sont pratiqués dans la commune. Chaque année, les ASC disputent la coupe du Maire et des tournois inter-quartiers durant les grandes vacances scolaires.

Concernant la lutte, malgré l'inexistence d'arène, des tournois sont organisés durant les grandes fêtes et des journées culturelles dans les places publiques.

Les loisirs fréquemment déroulés dans la commune sont les manifestations folkloriques et les soirées dansantes. Elles sont organisées souvent au niveau des écoles et sur la place publique à l'aide de bâches.

Sur le plan culturel, Mboumba regorge un important patrimoine qui mérite d'être valorisé. En effet, il existe 01 troupe théâtrale communale et des troupes culturelles et folkloriques selon les ethnies : Awloubé, Laobé, Safalbé, Maboubé dans le Diléré.

la commune manifeste son intérêt au sous-secteur de la culture par l'appui sur son budget propre de 700 000 Francs CFA pour 2011 et l'existence d'une commission culture et loisirs.

La présence des sites et places historiques comme le Tata Almamy où 07 almamys sont enterrés et la Grande Mosquée de MBoumba,classée patrimoine historique, dévoile un potentiel historique et touristique à valoriser pour permettre à la commune de retrouver son lustre d'antan.

**Tableau 27 : Bilan diagnostic du secteur Sports, Loisirs et Culture :**

| Sous Secteurs | Forces et Opportunités | Faiblesses et Contraintes |
|---|---|---|
| **Sport** | -Existence de talents pour presque toutes les disciplines particulièrement le football<br>-Existence d'espaces pour accueillir des infrastructures sportives<br>-La popularité surtout pour le football et la lutte<br>-La disponibilité des licences<br>-Existence de pratiquantes de football féminin qui s'entraînent régulièrement | -Absence d'aires de jeux réglementaires pour toutes les disciplines<br>-Absence d'encadrement notamment pour les arts martiaux et les jeux d'esprit<br>l'amateurisme des arbitres et de l'encadrement<br>-L'insécurité lors des navétanes<br>-Insuffisance des moyens financiers des ASC<br>-La reconnaissance juridique des ASC |
| **Loisirs** | -Intérêt pour le cinéma et les projections de films<br>-Population jeune | -Manque de salle de projection, ni de foyer de jeunes<br>-Insuffisance d'initiative du Conseil Municipal pour une politique de jeunesse et de sport |
| **Culture** | -Existence de talents pour toutes les disciplines (théâtre, orchestre et troupes traditionnelles)<br>-Engouement populaire pour la culture<br>-Activités culturelles comme moyens efficaces de sensibilisation des populations | -Absence de salle de spectacles, de bibliothèque<br>-Problème d'équipement<br>-Difficulté d'éclore le potentiel culturel<br>-Manque de matériel de sonorisation pour les veillées culturelles<br>-Insuffisance des moyens financiers des acteurs culturels |

# III- L'Economie locale

L'économie de la commune de Mboumba repose essentiellement sur l'agriculture et le commerce. Son historique peut être retracé en quatre périodes qui ont marqué la commune.

**<u>Avant 1973</u> : C'est l'époque où l'économie était marquée par des productions (agriculture, élevage, pêche) records avec des hivernages pluvieux.**

Une agriculture qui portait sur des cultures de décrue le long du marigot de Doué et des cultures pluviales. Chaque famille en tirait des revenus et disposait d'une réserve lui permettant d'assurer une sécurité alimentaire.

L'élevage disposait de toutes les conditions pour son développement et mettait ainsi à disposition une production de lait et de viande suffisante.

La production de la pêche continentale sur le Doué alors riche en poissons permettait de satisfaire largement la consommation des populations en poissons frais.

**<u>1973-1978</u> : Cette période est caractérisée principalement par la sécheresse et l'exode des populations.** Les sécheresses répétitives des années 1970 ont créé une rupture brutale à cette abondance. Les principales conséquences sont la baisse drastique des rendements et des productions mais également un exode sans précédent des populations à la recherche de conditions de vie meilleures.

**<u>1978-2002</u> : Début de la mise en place d'aménagements avec l'appui de la SAED pour faire face à la rareté et les irrégularités de la pluviométrie**

Ce fut l'avènement de l'agriculture irriguée dans la commune pour pallier à l'irrégularité des pluies. Ainsi on assiste à la vulgarisation des aménagements hydro agricoles par la SAED avec en moyenne 0,18 ha par famille.

**<u>2002-2011</u> : Renforcement des aménagements face à la demande croissante des populations**

L'augmentation de la population et par ricochet des besoins alimentaires ont favorisé une extension des aménagements hydro agricoles de la SAED. En 2002, 313 parcelles de 0,44 ha furent aménagées, soit un total de 139 ha.

Actuellement, l'économie locale de la commune est structurée autour de trois secteurs à savoir le primaire, l'informel et les services publics.

## *3.1- Le secteur primaire*

Il est constitué de l'agriculture et de l'élevage qui sont des activités importantes dans la vie des populations.

### 3.1.1- L'agriculture

La commune de Mboumba regorge un potentiel hydro-agricole important. En effet, la présence du marigot de Doué offre des possibilités d'irrigation sur une bonne partie des terres de la commune.

Il existe essentiellement trois types de cultures à Mboumba.

- Agriculture irriguée qui est la forme la plus pratiquée
- Agriculture sous pluies qui est en net recul à cause du déficit pluviométrique dans la zone.
- Agriculture de décrue pratiquée dans le Walo qui est aussi en recul

Les principales spéculations sont le riz, le Sorgho, Niébé, maïs, Béref, mil.

La culture irriguée est pratiquée sur un périmètre de 139 ha aménagé par la SAED et exploité par des producteurs ou GIE organisés en Unions locales (UL). Pour faire face aux charges d'exploitation, les exploitants bénéficient de crédit de campagne collectif prêté par la CNCAS en fonction des besoins exprimés.

Les agriculteurs sont encadrés sur le plan technique par les agents de la SAED, du service de l'agriculture et de l'ANCAR.
Les femmes ne sont pas aussi en reste dans la mise en valeur des surfaces cultivables.

Les 600 femmes réparties en six groupes de 100 exploitent 5ha sur une superficie de 20 ha mise à leur disposition grâce au concours financier de COUNTERPART. Quant à la SAED, elle a réalisé une digue pour le compte des femmes et leur à offert une motopompe pour les besoins de l'arrosage.

Les spéculations de gombo, d'arachide, de pastèque, de maïs et de bissap sont les domaines de prédilection des agricultrices. Leur production a été estimée en 2010 à environ 3 000 000 frs.

### 3.1.2- L'élevage

L'élevage constitue une activité secondaire qui joue un rôle décisif dans l'économie de la commune. Selon l'enquête ménage, environ 71 personnes pratiquent l'élevage comme activité principale et 27 comme activité secondaire.

Cependant du fait de son caractère extensif, sa productivité reste encore limitée. Il s'y ajoute que certaines réalités socio-économiques font qu'il est encore traditionnel. En fait, l'élevage de prestige social l'enferme dans son caractère traditionnel du fait que le nombre de têtes du cheptel est un critère d'hiérarchisation sociale dans une société peulh fortement marquée par la stratification sociale.

Le cheptel de la commune est composé de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins et d'asins. La zone du Diéri est l'aire de pâturage naturel, mais il existe certaines terres dans le Walo qui constituent des pâturages post-culturaux accessibles seulement après les récoltes.

Malgré l'existence de campagnes de vaccination et l'existence d'un parc de vaccination dans la commune, le cheptel est frappé par certaines pathologie comme :

- le botulisme,
- la peste des petits ruminants,
- le charbon symptomatique lié à l'eau,
- la pasteurellose bovine et ovine,

- les épidémies de clavelée et de peste équine,

Toutefois compte tenu des potentialités existantes, le secteur de l'élevage peut connaître un avenir radieux avec:

- la création de groupements d'éleveurs
- la mise en place d'un système de crédit adéquat
- la création de comité de gestion, appuyé par la formation d'auxiliaires de l'élevage
- la modernisation de l'élevage par une semi-intensification avec la mise en place de périmètres fourragers et l'organisation de la commercialisation des sous-produits.

### 3.1.3- La pêche continentale

Elle est pratiquée dans le marigot de Doué par les thioubalo. Très développée dans le temps, la pêche est aujourd'hui en net recul dans la commune du fait que le Doué a perdu une bonne partie de sa richesse. Les populations ont pointé du doigt la mise en place des barrages, les plantes aquatiques envahissantes et l'accès aux crédits. Elle a un caractère très artisanal et a un impact faible sur l'économie de la commune.

Les populations ont néanmoins exprimé un besoin de développer la pisciculture. La construction d'un étang piscicole permettrait ainsi de valoriser les potentialités existantes dans ce secteur.

## *3.2- Le secteur informel*

Le secteur informel dans la commune est constitué par le commerce et l'artisanat.

### 3.2.1- Le commerce

Le commerce est pratiqué par environ 387 actifs. On distingue le petit commerce et les boutiques de quartiers.

- **Le petit commerce**

Le petit commerce porte sur les produits du secteur primaire à travers les marchés hebdomadaires, les articles manufacturés, etc.

On trouve parmi les commerçants toutes les couches de la population, mais les femmes et les adultes en constituent les dominantes. Chez les hommes en particulier, les revenus tirés du petit commerce sont perçus comme des compléments à l'agriculture ou à l'élevage.

La commune de Mboumba organise son marché hebdomadaire (Louma) tous les Dimanches. C'est l'occasion pour les acteurs économiques d'écouler les productions agricoles (le riz, le maïs, les produits maraîchers), les produits forestiers (*murtoode/mucceteede et jaabe* ) et de

vendre des animaux domestiques (bovins, ovins et caprins). Mais il subit la concurrence de celui de Dodel de ce point de vue.

Toutefois, la traversée de la RN2 rend accessible le marché de Mboumba aux exposants de Saint-Louis et même de Dakar.

- **Les boutiques de quartiers**

On compte des boutiques dans tous les quartiers de la commune et le long de la RN2, qui vendent au détail des produits manufacturés et alimentaires comme le riz, le sucre et la tomate.

On trouve également, au niveau du marché des boutiques qui sont orientés vers les produits des technologies de l'information et de la communication (téléphones portables, télévision, radios cassettes, etc.), ainsi que les montres et l'habillement.

### 3.2.2- L'artisanat

L'activité artisanale intéresse environ 152 personnes dans la commune dont 120 hommes et 32 femmes soit 11% de la population active.

Les différents types d'activités du secteur sont : Sculpture, Poterie, Menuiserie (ébéniste et métallique), Tissage, Bijouterie, Couture, Cordonnerie, etc. La commercialisation des produits artisanaux se fait dans le marché local et dans les Louma.

Le manque d'équipements, l'inorganisation des acteurs et l'accès difficile aux crédits constituent les principales contraintes qui bloquent encore l'essor du secteur de l'artisanat dans la commune.

**Tableau 28 : Bilan diagnostic de l'économie locale :**

| Activités | Forces& Opportunités | Faiblesses&Contraintes |
|---|---|---|
| Agriculture | Disponibilité desTerres<br>Main d'œuvre suffisante<br>Eau du marigot de Doué<br>Soleil<br>Encadrement technique | Insuffisance de matériels (Tracteur, etc)<br>Retard dans la mise en place des intrants<br>Retard dans l'obtention des crédits<br>Menace aviaire<br>Difficultés dans la commercialisation (Etat principal client)<br>Problème de stockage et de conservation (notamment l'oignon)<br>Qualité des aménagements relativement mauvaise (qualité des digues)<br>Insuffisance de moyens financiers des producteurs<br>Faible capacité technique et organisationnelle des acteurs |
| Elevage | Parc de vaccination<br>Présence du Marigot<br>Existence de marchés pour | Difficulté d'accès aux aliments de bétail<br>Faible capacité technique et organisationnelle des acteurs<br>Dépendance du pâturage de la pluviométrie<br>Eloignement de l' agent vétérinaire |

| | | |
|---|---|---|
| | l'écoulement | Caractère extensif de l'élevage<br>Elevage de prestige |
| Pêche | Proximité du marigot<br>L'expérience des Thioubalo | Le barrage qui a réduit l'importance des poissons<br>Présence des plantes aquatiques<br>Equipements archaïques |
| Commerce | MEC MBOUMBA<br>Proximité du Louma de Galoya<br>Louma de Mboumba | Difficulté d'approvisionnement<br>Concurrence du louma de Dodel |
| Artisanat | Expériences des acteurs (cordoniers;menuisiers;tailleurs;potiers; sculpteurs;etc.) | Manque d'organisation des acteurs<br>Faiblesse des financements<br>Manque d'équipements et de matériel |
| Tourisme | Existence de sites historiques (Palais d'Almamy, Grande mosquée) | Absence de politique de la promotion du tourisme |
| Transport | La proximité de la route nationale facilite les voyages | Absence de gare routière |

## *3.3- Les Secteurs d'appui à la production*

### 3.3.1- L'énergie

La principale source utilisée pour la cuisine est le bois de chauffe. Environ 86% des ménages l'utilisent, alors que 9% seulement utilisent le gaz comme principale source d'énergie. Le charbon de bois reste l'énergie la plus sous-utilisée.

**Tableau 29 : Source d'énergie pour la cuisine**

| Sources d'énergie | Effectifs | % |
|---|---|---|
| Charbon de bois | 29 | 5% |
| Bois | 463 | 86% |
| Gaz | 47 | 9% |
| **Total** | **537** | **100%** |

***Source : Données enquête, 2011***

Par contre, l''utilisation de l'énergie pour l'éclairage est dominée par l'électricité. En effet, 42% des ménages utilisent l'électricité, 22% le pétrole, 10% des bougies et 26% utilisent d'autres sources comme le bois, etc.

**Tableau 30 : Source d'énergie pour l'éclairage**

| Source d'énergie | QUARTIERS | | | | TOTAL | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Hossirde | Ndiaybe | Thiambe | Worgo | | |
| Electricité | 83 | 58 | 47 | 33 | 221 | 41% |
| Pétrole | | 12 | 83 | 24 | 119 | 22% |
| Gaz | 1 | 2 | | | 3 | 1% |
| Bougie | 14 | 28 | 4 | 8 | 54 | 10% |
| Autre | 23 | 46 | 49 | 22 | 140 | 26% |
| **TOTAL** | **121** | **146** | **183** | **87** | **537** | **100%** |

***Source* : Données enquête, 2011**

### 3.3.2- Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Dans ce domaine, il existe un bureau de Poste qui facilite les transferts financiers des émigrés. Selon le gérant du bureau, les transferts entrants sont estimés à hauteur de 427. 481. 032 FCFA entre les mois de Mai à Décembre 2010. Ce qui montre le poids de l''émigration dans l'économie de la commune.

Les principales destinations sont la Côte d'Ivoire ; le Gabon ;le Cameroun ;la Zambie ; la Gambie ; la Mauritanie ; le Bénin ; le Congo ; la Centre-Afrique ; l'Angola ; l'Allemagne ; la France ; la Chine ; l'Italie ; l'Espagne ; le Portugal ; USA ; l'Arabie Saoudite ; le Canada ; le Burkina ; la Grèce ;etc.

Il y'a également l'accès à l'internet via CDMA et à tous les réseaux mobiles (orange, tigo, expresso). L'exploitation des TIC facilite les transactions économiques à travers le commerce, l'artisanat, l'agriculture, l'élevage, etc.

# IV- Les Acteurs Locaux

## *4.1- Le conseil municipal*

Le conseil municipal se caractérise par une faible représentation des femmes et des jeunes âgés de moins de 35 ans. Sur les 41 conseillers, on dénombre sept femmes et quatre jeunes.

L'écrasante majorité des conseillers se trouvent dans la tranche d'âge 35 - 60 ans et constituent 78% du conseil et deux ont plus de 70 ans. La majorité des conseillers sont instruits (76%) parmi lesquels 39% ont atteint le niveau secondaire et 22%, le niveau moyen.

La majeure partie des conseillers ne résident pas dans la commune. A l'image de la plupart de nos Collectivités locales. Ils travaillent souvent hors de la commune et ne viennent que les weekends ou pour tenir des réunions du conseil.

Sur le plan socioprofessionnel, 22% des conseillers sont des agents de l'administration, 15% d'agriculteurs, 15% de commerçants et 9% d'enseignants.

Le reste (29%) est constitué d'un éleveur, d'une matrone, de deux gérants de mutuelle, d'un agent de sécurité, d'un musicien, de deux monitrices, d'un tailleur et de deux maçons.

La majorité des conseillers (93%) sont des novices dans la fonction d'élu local. Ce qui dénote la nécessité d'organisation de sessions de formation ciblée et pratique ainsi qu'un accompagnement technique de proximité.
L'organigramme de type hiérarchique du conseil est structuré autour d'un Maire, de deux Adjoints et 12 commissions.

**Les 12 commissions du conseil municipal de Mboumba**

| | |
|---|---|
| 1- Commission Santé<br><br>2- Commission finances<br>3- Commission Femme et Action social<br>4- Commission alphabétisation et formation professionnelle<br>5- Commission planification<br>6- Commission éducation | 7- Commission environnement et gestion des ressources naturelles<br>8- Commission urbanisme et habitat<br>9- Commission jeunesse et sport<br>10- Commission culture et loisirs<br>11- Commission chargé du monde rural |

A part la première adjointe et la présidente de la commission Femme et Action sociale, tous les postes de responsabilités sont présidés par les hommes.

Les commissions tiennent rarement des réunions et n'entreprennent presque pas des initiatives en rapport avec leurs missions. Elles sont pour la plupart caractérisées par une faible fonctionnalité. Malgré la définition d'une lettre de mission pour chaque commission après l'installation du Conseil municipal, on note que Seules deux commissions disposent de plans d'action à savoir la commission Femmes , Action sociale et Solidarité locale ainsi que la commission Jeunesse, Sports et Loisirs.

Cette situation tient surtout du déficit de connaissance sur les missions et les domaines de compétences, les liens fonctionnels entre les Présidents de commission et le Maire, l'indisponibilité d'outils pratiques d'aide à la prise de décisions, déficit de capacités dans les domaines de la coordination, du pilotage et du suivi du développement, de la communication avec les acteurs et partenaires au niveau local, régional, national et international.

## *4.2- Les partenaires*

En dehors de l'Etat à travers la SAED et les STD, la commune compte un portefeuille de partenaires assez fourni parmi lesquels on peut citer :

- **l'ONG TOSTAN** qui intervient dans l'alphabétisation et le nettoiement de la commune

- **COUNTER PART**: éducation, santé, maraichage, renforcement de capacités (gestion administrative et financière, élaboration plan d'actions), appuis aux écoles coraniques
- **SDDC**: mise en place comité consultatif de la femme, sélection Agents porteurs de Dynamiques Communautaires, location matériel, sensibilisation sur le SIDA ;
- **L'**Ambassade USA : financement salles de classe plus latrines à l'école 2 ; un centre de formation en début de construction ;
- **L'USE** avec le **PIP** : distribution de moustiquaire, construction magasin céréalière, forage de deux puits, activités de teinture et d'alphabétisation, financement d'un projet des tisserands, financement d'une banque céréalière à hauteur de 4 500 000 Fcfa, appui à l'hébergement des étudiants de Mboumba pendant les examens de BFEM (Quand le centre d'examen était à Ndioum), appui à la prise en charge des examinateurs de BFEM lorsque Mboumba était érigé en centre d'examen, éxécution du programme PRN dans la commune
- **Le Conseil d'Yvelines** : projet en cours pour la prise en charge des ordures ménagères
- **AFRICA BOK** : qui intervient dans le domaine des loisirs et des activités culturelles
- **M'Boumba'SO** qui appuie la commune dans le domaine de la santé.

## *4.3- La dynamique organisationnelle*

La Commune de Mboumba se caractérise par une dynamique organisationnelle très dense. Dans tous les segments de la vie active, les populations se sont organisées à travers des groupements et associations socioprofessionnelles, des associations de développement communal, des comités de gestion sectoriels, des GIE, etc. Le recensement des OCB effectué au niveau des conseils de quartier dénombre près de 100 structures créées dans la commune.

### 4.3.1- Les associations de développement

Elles sont au nombre de 38 et sont présentes presque dans tous les quartiers à des proportions variables. Le quartier de Thiambé en abrite les 76% devant les quartiers de Worgo et de Ndiaybe qui regorge chacun 11%.

Ces associations ont généralement des objectifs de développement de leur quartier ou de la commune et développent des initiatives selon le dynamisme des membres. Elles se caractérisent surtout par leur nature informelle et l'irrégularité dans la tenue de réunion. La faiblesse du niveau d'instruction de leurs membres et l'insuffisance de capacités dans la gestion administrative, financière et du suivi/évaluation, l'insuffisance d'appui technique et financière, constituent les gros handicaps de ces associations.

Les relations de collaboration avec le Conseil municipal sont encore très timides. La faible connaissance sur les liens fonctionnels devant exister avec le Conseil et les associations constitue la principale cause.

### 4.3.2- Les groupements (GPF, GIE et GPE)

La Commune compte 35 groupements dont GIE et GPF. La majeure partie de ces groupements concerne toute la commune et ont des membres dans tous les quartiers.

Ces groupements s'investissent essentiellement dans l'agriculture, le commerce et l'artisanat (teinture, tissage, etc.) et la transformation des produits agricoles.

Ils ont une taille relativement moyenne qui dépasse rarement la cinquantaine de membres et sont en majorité affiliés à des organisations paysannes (OP, Union,). C'est à travers ces structures fédératives qu'ils développent des relations de partenariat avec les organismes d'appui et les partenaires comme la SAED, l'ANCAR et COUNTERPART. La présence du conseil municipal est surtout ressentie sur les questions foncières à l'occasion de demandes d'affectation de terres.

Toutefois, certaines notions de base nécessaires à tout acteur économique, leur font souvent défaut ; ce qui explique le déficit d'innovations ainsi que la méconnaissance des circuits de financements. Ainsi beaucoup de groupements sont inactifs depuis leur création ou après une durée éphémère.

Pour les structures de gestion de services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique), on en dénombre 9 dans la commune dont les 7 interviennent dans le secteur de l'éducation. Il s'agit de quatre (4) APE et de trois (3) comités de gestion regroupant les enseignants et les responsables d'établissement. Les autres structures sont constituées d'un comité de santé (1) et d'un Comité de gestion du forage.

### 4.3.3- Les Associations sportives et culturelles (ASC)

On récence six ASC répartis dans les quatre quartiers que compte la commune. Leurs activités se réduisent au football. Elles ne s'investissent pratiquement pas dans la culture ou autres activités de développement.

# V- Synthèse du Bilan Diagnostic

Née de la réforme administrative et territoriale de 2008, la commune demeure confrontée à un niveau de développement local très moyen.

Le secteur de l'éducation est caractérisé par une offre éducative relativement bonne avec un cycle complet et un taux de scolarisation acceptable (90%).Toutefois, les établissements ont pour la plupart besoin de renforcement en terme de construction de nouvelles salles de classes, d'extension des commodités et de résorption de gaps en tables bancs et en manuels scolaires. Ces conditionnalités aideront la commune a atteindre l'OMD 1.

Sur le plan sanitaire, on note également une assez bonne couverture sanitaire avec des coûts accessibles mais des difficultés sont notées dans la santé de la reproduction avec notamment l'absence de sage-femme dans le poste de santé. Aussi, des efforts sont à faire pour relever le plateau technique et faciliter l'évacuation des cas d'urgences.

L'accès à l'eau potable est très bon comparé à la moyenne régionale (prés de 91% des ménages ont des branchements particuliers). L'extension du réseau pour les nouvelles habitations et le renouvellement de certains tuyaux primaires pour limiter les pertes d'eau constituent les principaux enjeux pour l'atteinte des objectifs dans le secteur d'ici 2015.

La commune qui était jadis très pourvue en ressources naturelles avec des forêts denses, une faune importante et variée, des terres fertiles et accessible à tous, a aujourd'hui un environnement très dégradé à cause d'une mauvaise gestion et les déficits pluviométriques successifs. On note ainsi une perte de la biodiversité végétale et animale.
L'économie locale essentiellement agricole en ressente les coups. L'agriculture sous pluie fortement dépendante d'une pluviométrie incertaine laisse de plus en plus la place à l'agriculture irriguée. La commune regorge d'énormes potentialités en termes de terres, eau de surface et de main d'œuvre. Mais son développement reste bloqué par la faible capacité organisationnelle des acteurs et des difficultés d'accès aux crédits agricoles .Quant à l'élevage, il reste enfermé dans son caractère extensif et traditionnel. Les produits de ce secteur primaire alimentent un commerce autour des Louma et autres point de vente. L'artisanat n'est pas en reste mais il demeure faiblement exploité à cause des difficultés d'accès aux facteurs de production et de la faible capacité managériale des artisans.

Le Conseil municipal actuel se veut une équipe dynamique et pleine d'ambitions. Un renforcement de capacités dans l'environnement institutionnel et juridique de la décentralisation la permet de mieux exercer son rôle et responsabilité, afin de concrétiser son ambition et positionner Mboumba sur la route du développement.
La Commune dispose d'une diaspora importante en nombre qualifié, présente dans beaucoup de secteurs socio-économiques et qui contribuent activement à son développement. Avec les partenaires techniques et financiers déjà en place, les initiatives peuvent être conjuguées pour apporter les moyens additionnels pour mettre la commune en chantier.

Des besoins sont ainsi exprimés dans plusieurs secteurs de développement économique et social, culturel et institutionnel.



**TROISIEME PARTIE : ORIENTATION ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

I- Vision a long terme
II- Stratégies a moyen terme
III- Plan d'investissement Communal

# TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

PIC DE MBOUMBA 2011-2016

# I- Vision a long terme

La vision à long terme de la commune de Mboumba, exprimée par son maire, est la suivante:

« **Mboumba, commune à vocation agricole, se positionnant dans une dynamique de modernisation avec une plateforme d'infrastructures socioéconomiques et des services de qualité nécessaires à l'épanouissement de sa population et de son hinterland ».**

La concrétisation de cette vision passera par :

- Le renforcement de l'accès aux services sociaux de base à travers:
  - l'amélioration de la couverture sanitaire par l'érection du poste en centre de santé moderne avec un plateau technique relevé et suffisant.
  - la diversification et le renforcement de l'offre éducative avec des efforts dans la formation technique et professionnelle.
  - le renouvellement et extension du réseau d'AEP à tous les quartiers et dans la zone des sintianes.
  - la diversification des disciplines sportives avec des infrastructures adéquates.
  - la valorisation des patrimoines culturel et cultuel de la commune.

- La promotion d'un développement économique intégré et inclusif, par :
  - la promotion d'une agriculture intensive et diversifiée par une augmentation des surfaces aménagées et des investissements dans la modernisation du secteur.
  - la facilitation de l'accès aux financements et aux intrants par la mise en place des lignes de crédits pour les producteurs.
  - l'amélioration de la productivité de l'élevage par son intensification
  - Implantation d'unités de transformation et de conservation des produits agricoles.
  - le développement des secteurs d'appui à la production notamment le transport communal et l'énergie.

- L'aménagement de l'espace urbain pour un meilleur cadre de vie, notamment :
  - l'élaboration et mise en œuvre un Plan d'urbanisme de référence.
  - la mise en place d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales et usées.
  - la mise en place d'un système de gestion des ordures ménagères.

- La promotion d'une bonne gouvernance locale inclusive par :
  - le renforcement des capacités du CM et des acteurs locaux par des sessions de formation.
  - la motivation de la participation communautaire dans la gestion des affaires locales.
  - l'intégration de la dimension genre et du handicap dans la définition et l'exécution des politiques locales de développement.

Cette vision qui découle d'une ambition légitime est bien réalisable. Le CM et les populations ont prouvé déjà leur engagement et leur disponibilité. Il reste seulement de traduire cette volonté en actes.

## II- Stratégies a moyen terme (six prochaines années)

En rapport avec la vision globale, cinq axes stratégiques autours desquelles va s'articuler le développement de la commune de Mboumba pour les six années à venir ont été définis :

- ✓ **Axe1** : Accès à des services sociaux de base de qualité
- ✓ **Axe 2** : Développement économique intégré et inclusif
- ✓ **Axe 3** : Aménagement urbain et gestion des RN et de l'environnement
- ✓ **Axe 4** : Bonne gouvernance locale participative et inclusive
- ✓ **Axe 5**: Potentiel sportif et Patrimoine culturel

**Axe1** : Accès à des services sociaux de base de qualité

Le diagnostic montre un niveau relativement acceptable de l'accès aux services sociaux de base dans la commune notamment dans l'éducation, la santé et le l'eau potable. Mais dans certains, la qualité reste à revoir et nécessite des efforts supplémentaires avec l'augmentation de la population.

Ainsi ces objectifs sont définis pour palier aux manquements :

- Objectif 1 : Améliorer la couverture sanitaire
- Objectif 2 : Améliorer l'offre éducative
- Objectif 3 : Assurer une couverture totale des besoins en eau potable aux populations

**Axe 2** : Développement économique intégré et inclusif

La commune de Mboumba regorge d'importantes potentialités en agriculture et en élevage. La valorisation de ces deux secteurs et leur renforcement avec d'autres activités comme le commerce et l'artisanat peuvent permettre un développement économique soutenu.

- Objectif 1 : Promouvoir une politique dynamique de la filière du secteur primaire
- Objectif 2 : Faciliter l'accès aux financements
- Objectif 3 : Développer le transport communal
- Objectif 4 : Assurer une bonne couverture des besoins en énergie aux populations
- Objectif 5 : Favoriser l'autonomisation et le soutien économique des groupes vulnérables

**Axe 3**: Aménagement urbain et gestion des ressources naturelles et de l'environnement

M'Boumba étant érigée récemment Commune est confrontée à beaucoup de difficultés d'aménagement de l'espace et de gestion des ressources naturelles. Son urbanisation impose beaucoup d'investissements et d'efforts de la part du Conseil Municipal et des populations.

- Objectif 1 : Aménager l'espace urbain

- Objectif 2 : Améliorer la gestion du cadre de vie
- Objectif 3 : Promouvoir une gestion durable et responsable des ressources naturelles

**Axe 4** : Bonne gouvernance locale participative et inclusive

L'atteinte des objectifs de développement local passe par une bonne gouvernance locale. La participation de la population à travers toutes ses couches est également nécessaire pour un développement durable.

Dans cet axe deux objectifs ont été retenues :

- Objectif 1 : Renforcer les capacités du Conseil Municipal et des acteurs sociaux
- Objectif 2 : Renforcer la participation communautaire dans la gestion des affaires locales

**Axe 5**: Potentiel sportif et Patrimoine culturel

L'analyse démographique a révélé une population essentiellement jeune de la commune. Ceci explique les besoins dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs.

- Objectif 1 : Diversifier les disciplines sportives avec des infrastructures adéquates
- Objectif 2 : Valoriser le patrimoine culturel et cultuel

Ces objectifs définis sont en corrélation avec les politiques prioritaires de l'Etat. Les OMD et la stratégie de croissance accélérée, trouvent en ces orientations du PIC, un cadre concret de mise en œuvre.

Ainsi à chacun de ces objectifs, sont articulés des projets identifiés à travers un processus participatif et itératif. Le Conseil municipal s'entourant des éclairages et avis des personnes ressources et des services techniques, a arrêté dans le cadre d'un exercice de priorisation, le Plan d'investissement local de la commune pour les six années à venir.

# III- Plan d'investissement Communal

| Axe | Actions | Localisation | Nb Prjt | Qtté | Cout(en milliers) | Année | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| **Axe1 : Accès à des services sociaux de base de qualité** | **Améliorer la couverture sanitaire** | | | | | | | | | | |
| | Erection du Poste en Centre de santé multi fonctionnel | Thiambé | 1 | 1 | 30 000 | | 30000 | | | | |
| | Construction d'une morgue | | 1 | 1 | 20 000 | 20 000 | | | | | |
| | Equipement du cabinet dentaire | Thiambé | 1 | 1 | 5000 | | 5000 | | | | |
| | Dotation en médicaments pour le Poste de santé | Poste de santé | 1 | 1 | 1 000 | 1 000 | | | | | |
| | Organisation de 1 session/3jrs de formation sur les techniques de sensibilisation pour 4 badianes Gokh | Poste de santé | 1 | 1 | 243 | 243 | | | | | |
| | Organisation de 6 campagnes de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA suivies de dépistage | Commune | 1 | 6 | 2100 | 350 | 350 | 350 | 350 | 350 | 350 |
| | Acquisition d'une ambulance médicalisée | Commune | 1 | 1 | 20 000 | 20 000 | | | | | |
| | **Total O1** | | **7** | **12** | **78 343** | **41 593** | **35 350** | **350** | **350** | **350** | **350** |
| | **Améliorer l'offre éducative** | | | | | | | | | | |
| | Finition et équipement du centre de formation des femmes | Commune | 1 | 1 | 30 000 | | 30 000 | | | | |
| | construction d'un centre de formation technique professionnel | commune | 1 | 1 | 150 000 | | | 150 000 | | | |
| | dotation de matériels didactiques et manuels scolaires | Ecoles primaires | 1 | 2 | 3 000 | 3 000 | | | | | |
| | dotation de matériels didactiques et manuels scolaires | CEM et Lycée | 1 | 2 | 10 000 | 10 000 | | | | | |
| | Réhabilitation de l'école primaire 1 | Thiambé | 1 | 1 | 15 000 | | 15 000 | | | | |
| | Construction de case des Tout-petits | Hossirdé | 1 | | 30000 | | 30000 | | | | |

**Suite PIL**

| Axe | Actions | Localisation | Nb Prjt | Qtté | Cout(en milliers) | Année | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Axe1 : Accès à des services sociaux de base de qualité | Construction hangars pour les daaras | daaras | 1 | 10 | 30 000 | | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| | Appui matériel et financier aux daaras | tous les quartiers | 1 | 10 | 5 000 | | 5 000 | | | | |
| | Construction d'une école Franco-arabe | Commune | 1 | 1 | 18000 | | | | 18000 | | |
| | Création de cantines scolaires | Etablissements | 1 | 4 | 20 000 | | 5000 | 5000 | 5000 | 5000 | |
| | Acquisition de tables bancs | Etablissements | 1 | 500 | 5 000 | 2500 | 2500 | | | | |
| | Construction et équipement d'une bibliothèque | Collège | 1 | 1 | 20 000 | | | 20 000 | | | |
| | Construction d'une salle informatique | Collège | 1 | 1 | 11 000 | | | 11 000 | | | |
| | **Total O2** | | **13** | **534** | **347 000** | **15 500** | **93 500** | **192 000** | **29 000** | **11 000** | **6 000** |
| | **Assurer une couverture totale des besoins en eau potable des populations** | | | | | | | | | | |
| | Renouvellement du réseau AEP de 20 km | | 1 | 1 | 50 000 | | 20 000 | 15 000 | 15 000 | | |
| | Extension du réseau d'adduction en eau potable | tous les quartiers | 1 | 1 | 70 000 | | 30 000 | 20 000 | 20 000 | | |
| | Construction d'un Château d'eau de plus grande capacité | | 1 | 1 | 1 000 | | | 1 000 | | | |
| | Acquisition d'un groupe électrogène | | 1 | 1 | 5 000 | 5 000 | | | | | |
| | **Total O3** | | **4** | **4** | **126 000** | **5 000** | **50 000** | **36 000** | **35 000** | **0** | **0** |
| | **Total Axe 1** | | **24** | **550** | **551 343** | **62 093** | **178 850** | **228 350** | **64 350** | **11 350** | **6 350** |
| Axe 2 : Développement économique intégré et inclusif | **Promouvoir une dynamique filière du secteur primaire** | | | | | | | | | | |
| | Réaménagement d'un terrain de 139ha | Loboudou | 1 | 139 | 69500 | | 34 750 | 34750 | | | |
| | Aménagement d'un terrain de 80ha | DJIGADJ | 1 | 80 | 40000 | | 40 000 | | | | |
| | Aménagement d'un terrain de 20ha | Jardin de NAFOORE | 1 | 20 | 10000 | | | 5 000 | 5 000 | | |
| | Clôture en grillage des 5 km + 500 piquets | LOBOUDOU | 1 | 5 | 32 500 | | | 32 500 | | | |

**Suite PIL**

| Axe | Actions | Localisation | Nb Prjt | Qtté | Cout(en milliers) | Année | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| **Axe 2 : Développement économique intégré et inclusif** | Clôture en grillage des 4 km + 400 piquets | DJIGADJ | 1 | 4 | 26 000 | | | 26 000 | | | |
| | Clôture en grillage des 2 km + 200 piquets | Jardin de | 1 | 2 | 13 000 | | | 13 000 | | | |
| | | NAFOORE | | | | | | | | | |
| | Acquisition de tracteur équipé | Commune | 1 | 1 | 185 000 | | 185 000 | | | | |
| | Acquisition de décortiqueuses | Commune | 1 | 2 | 12 000 | | | 12 000 | | | |
| | Agrandissement du magasin de stockage des produits agricoles | | 1 | | 5 000 | 5 000 | | | | | |
| | Construction d'une banque céréalière | Commune | 1 | 1 | 20 000 | | | 20 000 | | | |
| | Aménagement d'une parcelle de 100ha pour la culture fourragère | Commune | 1 | 100 | 10000 | | | | | 10000 | |
| | Installation d'une unité de transformation de produits agricoles | Commune | 1 | 1 | 20 000 | | 20 000 | | | | |
| | Installation d'une unité de transformation laitière | Commune | 1 | 1 | 20 000 | | | 20 000 | | | |
| | Construction d'un magasin de stockage des intrants | Commune | 1 | 1 | 8 000 | 8 000 | | | | | |
| | **Total O1** | | **14** | **357** | **471000** | **13000** | **279750** | **163250** | **5000** | **10000** | **0** |
| | **Faciliter l'accés aux financements** | | | | | | | | | | |
| | Renforcement de la capacité financière et de gestion de la mutuelle MEC MBOUMBA | Commune | 1 | 1 | 20 000 | 10 000 | 10 000 | | | | |
| | Création d'une mutuelle des producteurs | Commune | 1 | 1 | 30 000 | | 30 000 | | | | |
| | Organisation d'une session de 3 jrs de formation pour les gérants et les comités sur la gestion financière et administrative | | 1 | 1 | 550 | | 550 | | | | |
| | **Total O2** | | **3** | **3** | **50 550** | **10 000** | **40 550** | **0** | **0** | **0** | **0** |

**Suite PIL**

| Axe | Actions | Localisation | Nb Prjt | Qtté | Cout(en milliers) | Année | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Axe 2 : Développement économique intégré et inclusif | **Développer le transport communal** | | | | | | | | | | |
| | Construction d'une gare routière fonctionnelle | Sintiane | 1 | 1 | 50000 | | | | | | 50000 |
| | Acquisition de minibus pour le transport des écoliers | Commune | 1 | 1 | 20000 | | | | | 20000 | |
| | **Total O3** | | **2** | **2** | **70000** | **0** | **0** | **0** | **0** | **20000** | **50000** |
| | **Assurer la couverture des besoins en énergie des populations** | | | | | | | | | | |
| | Extension du réseau électrique dans les grandes artères | Commune | 1 | 1 | 30000 | | 20000 | 10000 | | | |
| | Création d'un bois communal | Commune | 1 | 1 | 10 000 | | 6 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 |
| | **Total O4** | | **2** | **2** | **40 000** | **0** | **26 000** | **11 000** | **1 000** | **1 000** | **1 000** |
| | **Favoriser l'autonomisation des GV** | | | | | | | | | | |
| | Construction d'un siège pour les Handicapés | Hossirdé | 1 | 1 | 10 000 | | | | | 10 000 | |
| | Acquisition de moulins à céréales | Commune | 1 | 2 | 8 000 | 4 000 | | 4 000 | | | |
| | Mise en place d'une ligne de crédit pour les GV (GPF&OPH) | Commune | 1 | 2 | 20 000 | | | | 10 000 | 10 000 | |
| | Construction d'une case foyer pour les femmes | Commune | 1 | 1 | 50 000 | | | | | 50 000 | |
| | Formation en une session de 4 jours sur la gestion administrative et financière d'une OPH | Commune | 1 | 10 | 560 | | | | | 560 | |
| | **Total O5** | | **5** | **16** | **88 560** | **4 000** | **0** | **4 000** | **10 000** | **70 560** | **0** |
| | **Total Axe 2** | | **26** | **380** | **720 110** | **27 000** | **346 300** | **178 250** | **16 000** | **101 560** | **51 000** |
| Axe 3 : Aménagement urbain et gestion des RN | **Aménager l'espace urbain** | | | | | | | | | | |
| | Lotissement des nouveaux quartiers | sintiane | 1 | 1 | cf maire | pm | | | | | |
| | Création d'espaces verts | Commune | 1 | 2 | 8 000 | | | 4 000 | 4 000 | | |

**Suite PIL**

| Axe | Actions | Localisation | Nb Prjt | Qtté | Cout(en milliers) | Année | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| et de l'environnement | **Total O1** | | **2** | **2** | **8 000** | | | **4 000** | **4 000** | | |
| | **Améliorer la gestion du cadre de vie** | | | | | | | | | | |
| | Mise en place d'un réseau moderne d'assainissement | Commune | 1 | | 100000 | | | | | 50000 | 50000 |
| | Création de GIE CETOM | Commune | 1 | | 5000 | 5000 | | | | | |
| | Acquisition d'équipements de nettoiement | Commune | 1 | | 5000 | | 5000 | | | | |
| | Acquisition de charrettes pour le ramassage des OM | Commune | 1 | | 500 | 500 | | | | | |
| | Acquisition d'une Tonne à Liser | Commune | 1 | 1 | 20 000 | | 20 000 | | | | |
| | Création d'un centre d'enfouissement technique | Commune | 1 | 1 | 50000 | | | | | | 50000 |
| | Acquisition de poubelles pour les ménages | Commune | 1 | 537 | 1 611 | | 1 611 | | | | |
| | Subvention pour les GIE CETOM | Commune | 1 | | 1 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 |
| | **Total O2** | | **8** | **539** | **183 311** | **5 700** | **26 811** | **200** | **200** | **50 200** | **100 200** |
| | **Promouvoir une gestion durable et responsable des ressources naturelles** | | | | | | | | | | |
| | Réhabilitation de la parcelle agro forestière de 100ha | Commune | 1 | 1 | 12 000 | | | 12 000 | | | |
| | Reboisement des grandes artères et places publiques de la ville | Commune | 1 | 1 | 2000 | | 1000 | 1000 | | | |
| | **Total O3** | | **2** | **2** | **14 000** | **0** | **1 000** | **13 000** | **0** | **0** | **0** |
| | **Total Axe 3** | | **12** | **543** | **205 311** | **5 700** | **27 811** | **17 200** | **4 200** | **50 200** | **100 200** |

**Suite PIL**

| Axe | Actions | Localisation | Nb Prjt | Qtté | Cout(en milliers) | Année | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| **Axe 4 : Bonne gouvernance locale participative et inclusive** | **Renforcer les capacités du CM et des acteurs sociaux** | | | | | | | | | | |
| | Organisation d'une session de 3 jrs de formation sur le rôle et responsabilités du conseiller municipal | CM | 1 | 1 | 1 500 | 1 500 | | | | | |
| | Organisation de cours d'alphabétisation pour les conseillers analphabètes pendant 5 mois | CM et CQ | 1 | 1 | 250 | 250 | | | | | |
| | Organisation de sessions de formation de 3 jrs sur la gouvernance locale et la décentralisation | CM | 1 | 5 | 750 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation de 3 jrs sur la gestion administrative, financière et le suivi-évaluation | CM et CQ | 1 | 2 | 300 | 150 | | 150 | | | |
| | Organisation de sessions de formation de 3 jrs sur la prévention des risques et catastrophes naturelles | CM et CQ | 1 | 5 | 750 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation de 3 jrs sur les techniques de prise en charge de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles | CM et CQ | 1 | 5 | 750 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation de 3 jrs sur les techniques de montage et de suivi de microprojets | OCB | 1 | 5 | 750 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation 3 jrs sur la gestion administrative, financière et le suivi-évaluation | OCB | 1 | 2 | 300 | 150 | | 150 | | | |

**Suite PIL**

| Axe | Actions | Localisation | Nb Prjt | Qtté | Cout(en milliers) | Année | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| **Axe 4 : Bonne gouvernance locale participative et inclusive** | Organisation de sessions de formation de 3 jrs sur les techniques et pratiques culturales | GIE, OPA et GPF | 1 | 5 | 750 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation de 3 jrs sur les techniques et pratiques de l'élevage | GIE, OPE et GPF | 1 | 5 | 750 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation de 3 jrs sur les techniques d'insémination artificielle | GIE, OPE et GPF | 1 | 5 | 750 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation sur les techniques de transformation et de conservations des produits agricoles | GIE, OPA et GPF | 1 | 8 | 1200 | | 240 | 240 | 240 | 240 | 240 |
| | Organisation de sessions de formation en teinture | GPF | 1 | 4 | 600 | | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation en la couture | GPF | 1 | 4 | 600 | | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation sur la gestion administrative, financière et le suivi-évaluation | CG et APE | 1 | 3 | 450 | 150 | 150 | 150 | | | |
| | Organisation de sessions de formation sur les techniques de montage et de suivi de microprojets | CG et APE | 1 | 5 | 750 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | |
| | Organisation de sessions de formation sur les techniques de maintenance et gestion de la qualité de l'eau | Comité de gestion du forage | 1 | 2 | 300 | 150 | 150 | | | | |

| Axe | Actions | Localisation | Nb Prjt | Qtté | Cout(en milliers) | Année | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| | Organisation de sessions de formation sur les techniques d'accueil | Comité de Santé | 1 | 1 | 150 | 150 | | | | | |
| | **Total O1** | | **18** | **68** | **11 650** | **3 700** | **2 040** | **2 190** | **1 740** | **1 740** | **240** |
| | **Renforcer la participation communautaire dans la gestion des affaires locales** | | | | | | | | | | |
| | Subvention pour les CQ | CQ | 1 | 4 | 600 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | Elaboration de Plans d'action pour les quartiers | CQ | 1 | 4 | 500 | 250 | 250 | | | | |
| | Organisation de rencontres trimestrielles | CQ | 1 | 68 | 975 | | 195 | 195 | 195 | 195 | 195 |
| | **Total O2** | | **3** | **76** | **2075** | **350** | **545** | **295** | **295** | **295** | **295** |
| | **Total Axe 4** | | **21** | **144** | **13 725** | **4 050** | **2 585** | **2 485** | **2 035** | **2 035** | **535** |
| **Axe 5: Potentiel sportif et Patrimoine culturel** | **Diversifier les disciplines sportives avec des infrastructures adéquates** | | | | | | | | | | |
| | Construction d'un foyer des jeunes | Commune | 1 | 1 | 50 000 | | | | | | 50 000 |
| | Construction d'un stade municipal | Commune | 1 | 1 | 500 000 | | | 500 000 | | | |
| | Organisation de sessions de formation sur le coaching | ASC | 1 | 3 | 900 | | 300 | 300 | 300 | | |
| | Organisation de sessions de formation sur l'arbitrage | ASC | 1 | 3 | 900 | | 300 | 300 | 300 | | |
| | **Total O1** | | **4** | **8** | **551 800** | **0** | **600** | **500 600** | **600** | **0** | **50 000** |
| | **Valoriser le patrimoine culturel et cultuel** | | | | | | | | | | |
| | Réhabilitation du Tata Almamy | Hossirdé | 1 | 1 | 25 000 | | | | | | 25 000 |
| | Réhabilitation de la Grande Mosquée | Hossirdé | 1 | 1 | 25 000 | | | | | | 25 000 |
| | **Total O2** | | **2** | **2** | **50 000** | | | | | | **50 000** |
| | **Total Axe 5** | | **6** | **10** | **601 800** | **0** | **600** | **500 600** | **600** | **0** | **100 000** |
| **TOTAL PIL** | | | **89** | **1 627** | **2 092 289** | **98 843** | **556 146** | **926 885** | **87 185** | **165 145** | **258 085** |



**QUATRIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PIL**

I- Analyse du PIL
II- Les sources de financements
III- La mise en œuvre du programme annuel d'investissements et d'actions
IV- Le suivi évaluation de la mise en œuvre
V- L'évaluation du PIC

# QUATRIEME PARTIE :
# LA MISE EN ŒUVRE DU PIL

PIC DE MBOUMBA 2011-2016

# I- Analyse du PIL

Le présent PIL est étalé sur six années (2011-2016). Il est constitué de 89 projets pour un montant total de deux milliards quatre vingt douze millions deux cent quatre vingt neuf mille francs CFA (2 092 289 000 f CFA). Soit un besoin d'investissement en moyenne de prés de 350 millions de francs CFA par année.

Il faut noter que cette somme ne tient pas compte de certains projets qui bien que arrêtés ne disposent pas de montant spécifié pour l'instant.

**Lecture par Axe du PIL**

| ANNEES | Nombre de projets | | FINANCEMENTS | |
|---|---|---|---|---|
| | Nombre | % | Montants | % |
| AXE1 | 24 | 26,97 | 551 343 000 | 26,35 |
| AXE2 | 26 | 29,21 | 720 110 000 | 34,42 |
| AXE3 | 12 | 13,48 | 205 311 000 | 9,81 |
| AXE4 | 21 | 23,60 | 13 725 000 | 0,66 |
| AXE5 | 6 | 6,74 | 601 800 000 | 28,76 |
| **TOTAL** | **89** | **100** | 2 092 289 000 | **100** |

L'axe 2 qui prend en charge le développement économique local se taille la plus grande part avec plus de 34% du montant total. Il comprend au total vingt six projets.

L'axe 1, avec vingt quatre projets, présente 26% du montant total du PIL. Cela peut se comprendre aisément avec les besoins exprimés relatifs à l'accès à l'eau, à la santé et à l'éducation et l'approche imminente de 2015, année d'évaluation des OMD.

# II- Les sources de financements

La modestie des dotations et des finances locales constitue la principale limite de la décentralisation sénégalaise.

Cependant l'Etat appuie beaucoup les collectivités locales à travers des programmes d'appui au développement local cofinancés avec les Partenaires techniques et financiers (PTF). La décentralisation du Budget consolidé d'investissements (BCI) est acquise depuis quelques années. Les ONG, la coopération décentralisée et bilatérale (Lux Développement, Coopération espagnole) et les appels à projets (UE) sont aussi des sources de financement importantes pour les collectivités locales.

Toutes ces opportunités seront exploitées avec l'appui de l'ARD pour financer les projets du PIC à un niveau satisfaisant. Pour ce faire les finances locales devront être sensiblement améliorées pour constituer les apports et contribution dans les investissements nouveaux et l'entretien du patrimoine public local.

Le Conseil municipal cherchera, par des négociations auprès de l'Etat, du Conseil régional et des différents partenaires, des financements pour tous ses projets. Il pourra aussi répondre aux appels à projets, saisissant ainsi toutes les opportunités de financement des projets retenus dans le PIL.

La recherche de financement doit être continue pendant les six années. Son évaluation rendra compte de la capacité de la collectivité locale à trouver d'autres sources de revenu pour le financement de tous ses projets annuels. Cette capacité est déterminée par les financements acquis par rapport au PAI qui est un souhait pour une année déterminée.

Les financements acquis par le Conseil municipal (Etat, programmes d'appui, partenaires, fonds propres, etc.), constituent le programme annuel d'investissements et d'actions de la Commune.

Ce programme annuel d'investissements et d'actions doit être élaboré chaque année avant le vote du budget. Il doit être largement diffusé et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions régional, objet de la conférence d'harmonisation qui se tient durant le premier trimestre de chaque année sur convocation et sous la présidence du Gouverneur.

## III- La mise en œuvre du programme annuel d'investissements et d'actions.

Pour tous les projets du PIC financés, le CM est maître d'ouvrage. IL sera assisté dans cette fonction par l'ARD ou toute autre structure qu'elle aura désignée.

En plus des retards liés à la mobilisation des contreparties, les collectivités locales, consacrent beaucoup de temps à la préparation des marchés publics et sont peu regardantes sur la qualité des infrastructures dont elles suivent les chantiers et assurent les réceptions. Ainsi pour une efficacité dans la mise en œuvre des programmes d'investissements, la Commune de Mboumba devra adopter une démarche d'élaboration du budget participatif engageant les populations dans la mobilisation des contreparties. Il mettra aussi à contribution, dès le mois de janvier de chaque année, la cellule et la commission des marchés dans le cadre de la préparation de son plan de passation des marchés conformément aux dispositions de loi en vigueur.

Pour l'intégralité des activités liées à la fonction de maîtrise d'ouvrage de La Commune, l'ARD devrait assurer l'accompagnement technique requis.

Par ailleurs, il est vivement recommandé au Maire, d'instituer par arrêté un cadre de concertation avec ses partenaires intervenant dans la Commune, les services techniques et les Organisations communautaires de base.

Les réunions de ce cadre sont convoquées par le Maire, présidées par le Sous-préfet (présent). Le cadre se réunit deux fois par an. La première réunion se tient en début d'année, et doit

permettre de valider les projets du programme, d'analyser leur cohérence et d'exprimer déjà des souhaits pour l'année prochaine. La deuxième rencontre se tient en milieu d'année, et son objectif principal est de suivre et d'évaluer le rythme de la mise en œuvre du programme et de lever les contraintes éventuelles.

## IV- Le suivi évaluation de la mise en œuvre

Le suivi évaluation, en tant que outil d'information et d'alerte, permet lorsqu'il est bien utilisé, de s'inscrire dans une dynamique durable de progrès.

Le programme une fois défini avec les partenaires, il convient d'assurer leur suivi pour connaître à tout moment le niveau d'exécution de chaque projet. S'il est constaté des anomalies dans la mise en œuvre, le Maire est alerté pour prendre les décisions et dispositions idoines.

Quand à l'évaluation, elle a lieu à mi parcours et/ou à la fin d'un processus. Elle a pour préoccupation la comparaison des résultats et des prévisions.

Ainsi, l'on procèdera à l'évaluation du programme d'investissements financés par rapport au PIA du PIL ou réaménagé par addition des projets reportés d'une part, et d'autre part d'examiner le taux de réalisation du programme d'investissement annuel.

## V- L'évaluation du PIC

Naturellement, avant d'aller à la confection d'un PIC deuxième génération, celui-ci doit être évalué. Cette évaluation devra aider à mieux dimensionner les PIC à venir pour avoir un bon taux de réalisation.

Entre autres domaines, l'évaluation pourrait porter sur :

- Le taux de réalisation physique et financière du PIC,
- Le nombre de projets hors plan,
- Les financements sur fonds propres,
- Les financements des partenaires,

  Etc.

# CONCLUSION

Pendant près de quatre mois, le Conseil municipal et les populations de Mboumba, l'ARD et les Services techniques régionaux, départementaux et locaux, appuyés par un personnel de terrain, ont donné le meilleur d'eux mêmes pour réaliser :

- Un diagnostic unanimement partagé,
- Des orientations appropriées par le conseil parce que articulées aux politiques prioritaires de l'Etat et mettant à contribution les spécificités locales ;
- un PIL constitué de projets à impact certain sur les OMD et la croissance économique accélérée ;
- Des recommandations dans les domaines du financement, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi évaluation.

L'adoption du PIC par le Conseil municipal marque le début de l'ère de sa vulgarisation. Cette vulgarisation facilitera la mise en œuvre qui, jusqu'à présent, n'est que relativement assuré par certaines collectivités locales. Cependant avec la dynamique observée pendant l'élaboration du document, Mboumba peut sans nul doute donner l'exemple.

Ce document est réalisé avec l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis (A RD/SL) et les services techniques déconcentrés autour du Comité Technique Régional (CTR) sur financement du Programme National de Développement Local (PNDL).

| **Comité Technique Régional :** | |
|---|---|
| Bouna WARR | Directeur ARD /SL |
| Ousmane SOW | Resp. Division Planification Gouvernance Locale et Renforcement de Capacité ARD/SL |
| Abdourakhmane GUEYE | Resp. Division Suivi Evaluation ARD/SL |
| Amadou Malaw SOW | Resp. Communication ARD/SL |
| Moctar DIAGNE | (Service Régional de l'Aménagement du Territoire) |
| Daouda BODIAN | (Service Régional des Eaux et Forêts) |
| Abiboulaye LO | CADL Dagana |
| El hadji Boubacar DIA | (Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés) |
| Adama NDIANOR | (Service Régional de l'Hydraulique) |
| Abdoulaye SENGHOR | (Service Régional de l'Assainissement) |
| Monsieur MBAYE | (Service Régional de l'Action Sociale) |
| Aminata Bâ Dia SOW | (ISRA) |
| Khaly FALL | (SAED) |
| Sambou NDIAYE | Professeur à l'UBG de Saint-Louis |
| Mandaw GUEYE | Coordinateur du programme APR-Trois Marigots |
| Demba DIALLO | CONGAD |
| Aby Bâ THIOYE | (Service Régional d'Appui au Développement Local) |
| Malang SARR | (Point Focal PRDI) |
| Mouhamadou Lamina FAYE | (Service Régional de la Planification) |
| Sokhna DIOP | Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés |
| Famara MBAYE | (Service Régional de l'Aménagement du Territoire) |
| Moustapha DIOP | (Service Régional de l'Action Sociale) |
| Oumy DIOP | (Service Régional de la Statistique) |

| **M'baye Séye DIAW** | Agents D'appui |
|---|---|
| **Animateurs locaux :** | |
| Abdou Mamoudou DIALLO | Coumba NDIAYE |
| Mariame DIA | Djeinaba DIALLO |
| Yéro Demba Racine DAFF | Aboubacry SYLLA |
| Mohamadou PENE | |

©ARD/SL Décembre 2011
Conception graphique : **ARD de Saint-Louis**
Tél : +221 339617767 * Fax : +221 33 9618399

Agence Régionale de Développement / ARD

Région de Saint-Louis
83, Route de Khor, Ex Hôtel Holidays
Tél : 221 33 961 77 67
Fax : 221 33 961 83 99
Email : ard-sl@orange.sn

PNDL

Programme National de Développement Local

5 avenues Carde, Immeuble Caisse de Sécurité Sociale (SENEGAL)
Tél : 221 8895060 fax : 221 823 88 35
Bp : 6558 Dakar Etoile
Email : pndl@pndl.sn

**Décembre 2011**